BIBLIOGRAPHIE

CATHOLIQUE,

REVUE CRITIQUE

des Ouvrages de Religion, de Philosophie, d'Histoire, de Littérature, d'Éducation, etc.,

destinée

AUX ECCLÉSIASTIQUES, AUX PÈRES ET AUX MÈRES DE FAMILLE,
AUX CHEFS D'INSTITUTION ET DE PENSION DES DEUX SEXES,
AUX BIBLIOTHÈQUES PAROISSIALES, AUX CABINETS DE LECTURE CHRÉTIENS,
ET A TOUTES LES PERSONNES QUI VEULENT CONNAITRE LES BONS LIVRES
ET S'OCCUPER DE LEUR PROPAGATION.

TOME XXXII.

JUILLET A DÉCEMBRE 1864.

PARIS,

AU BUREAU DE LA BIBLIOGRAPHIE CATHOLIQUE,

RUE DE SÈVRES, 31.

—

1864



PARIS. — IMPRIMERIE DIVRY ET Cie,
RUE NOTRE-DAME DES CHAMPS, 49.

prit qu'elle atteint très-souvent; mais elle est peu égrillarde, et rarement risquée ou téméraire. Or, quand on pense qu'on a devant soi un feuilletoniste du *Siècle*, le plus piquant de l'imprévu des *propos* est, à coup sûr, cette prudence dont la religion même a rarement à se plaindre. La crainte de déplaire à certains lecteurs a-t-elle été, pour M. Thomas, le commencement de la sagesse? Heureux les écrivains de la même école, s'ils avaient tous ces frayeurs!

Dans ces *propos*, tout n'est pas léger ou spirituellement bête. Parfois, l'accent de l'âme éclate au réveil d'un souvenir; de temps en temps, aussi, des sentiments graves et des pensées nobles traversent ce milieu de gaieté rieuse où les nouvelles à la main s'épanouissent, où les calembours se croisent, où les méprises appellent des reconnaissances. Il y a là bien des titres; chacun recouvre une facétie, une aventure originale, un quiproquo, un de ces *nescio quid nugarum* dont rêvait Horace en cheminant sur la Voie sacrée. Lisez plutôt : le *Souffleur d'une improvisation*; — un *Avocat collaborateur de Milton;* — un *petit Pied de grande dame;* — *Naïveté d'un journal*; — *ma Tête à couper;* — un *Crime à tâtons*, — et ainsi du reste. *El paterno nido* abrite enfin l'auteur au retour de ses voyages à travers les champs de l'anecdote. Le *nid paternel*, c'est un petit coin de la terre de France, c'est la ville de Castres. M. Thomas y est né et en est fier. Aussi défend-il avec amour son sol natal; il adresse à la civilisation moderne une très-chaleureuse requête pour qu'elle donne à l'avenir de cette sous-préfecture que M. Charles Dupin a marquée de noir sur sa carte du progrès, l'union et la fécondité. Et la civilisation n'est pas inexorable, car elle va doter la patrie du maréchal Soult d'un ruban de fer qui la reliera directement à Paris. M. Thomas en est tout joyeux.

Voilà ces pages légères et généralement inoffensives. Est-ce à dire qu'une plume aimée du *Siècle* y soit toujours irréprochable? Ce serait miracle. On pourrait bien, à force de calculs, *chasser le naturel* de la moitié du livre, mais il reviendrait *au galop* dans l'autre. Assurément, il y a là, nous l'avons dit, une sagesse relative, et ce n'est pas l'une des moindres originalités de ces *lunes*. Mais les huit ou neuf cent mille lecteurs de la *spirituelle* feuille où M. Thomas compromet son esprit, peuvent encore la reconnaître, ici, dans une maxime philosophique jetée avec emphase sur une anecdote; là, dans une historiette où l'on daube le *clérical*. Quand il arrive dans son *nid paternel*, l'auteur s'écrie : « Par bonheur pour l'humanité, la grande

« révolution de 1789 vint enfin régénérer le monde (pp. 285). » On le voit : fort épris de ses *vieilles lunes*, M. Thomas n'a pu songer à dépouiller tout le vieil homme : soyez donc encore plus sages avec lui qu'il ne veut l'être avec tout le monde. GEORGES GANDY.

15. **MÉMOIRES** *du cardinal* CONSALVI, *secrétaire d'Etat du pape Pie VII, avec une introduction et des notes,* par M. J. CRÉTINEAU-JOLY. — *Ces Mémoires, publiés pour la première fois, sont enrichis du* fac-simile *de huit autographes précieux.* — 2 volumes in-8° de 454 et 488 pages (1864), chez Henri Plon; —prix : 15 fr.

(*Voir p.* 460 *du précédent volume.*)

« Je suis né à Rome, le 8 juin 1757, et j'ai été baptisé sous le nom « d'Hercule, dans l'église de Saint-Laurent *in Damaso*. Je suis le « premier de quatre frères et d'une sœur qui mourut au berceau « avec mon troisième frère. Mes parents furent le marquis Consalvi, de « Rome, et la marquise Claude Carandini, de Modène (t. II, p. 1). » Ainsi parle Consalvi au début des mémoires sur les diverses époques de sa vie. C'est là qu'il faut chercher les détails sur sa famille, sur son enfance, sur son éducation, sur ses premiers emplois. Déjà se révèle toute la beauté de son intelligence, et aussi, à l'occasion de la mort de quelque protecteur ou même d'un simple domestique, toute la tendresse de son cœur. Le voici auditeur de Rote. Bientôt le cardinal duc d'York veut le nommer au vicariat de la basilique de Saint-Pierre, dont la libre collation lui appartenait ; mais le pape Pie VI désirait faire passer le riche bénéfice à un autre prélat. Alors s'engage entre le pontife et le grand diplomate futur une partie où l'un et l'autre jouent au plus fin, et où, en réalité, la victoire reste au vaincu, c'est-à-dire à Consalvi, qui se voit préférer le prélat Brancadoro (t. II, pp. 34-43). Ici commence pour Consalvi une autre lutte où il sera toujours et en tout sens vainqueur, une lutte admirable de désintéressement contre tous les bienfaiteurs qui veulent lui conférer quelque legs ou quelque présent. Du cardinal d'York il n'accepte qu'un souvenir, et il refuse le legs de 6,000 écus qui lui eût été si utile au moment où la mort du cardinal-duc l'aurait mis en possession de cette somme, car la république française a intronisé la république romaine sur les débris du gouvernement pontifical, et Consalvi, alors ministre des armes, accusé faussement de complicité dans le meurtre du général Duphot, se voit enlever de Rome pendant qu'on interne Pie VI à la Chartreuse de Florence. Il faut lire

le curieux et touchant récit de ses aventures, son emprisonnement, son premier exil, sa douleur sublime d'un rappel qui l'empêche de rejoindre le pape, son second exil à Naples en compagnie de galériens, sa fuite, son arrivée à Florence et son entrevue dérobée avec Pie VI. Nous aurions à citer des pages magnifiques de respect, de dévouement et de tendresse filiale. Il aurait voulu rester aux côtés du vieux pape, pour le servir, l'assister et partager son sort. N'ayant pu en obtenir la permission, au moins il brave tous les périls pour le voir une seconde fois, baiser encore les pieds du pontife qui, dans l'abaissement de l'âge et du malheur, était « aussi grand, et même beau-« coup plus grand que lorsqu'il régnait à Rome, » et enfin recevoir sa dernière bénédiction. « Il me posa les mains sur la tête, raconte « Consalvi, et, comme le plus vénérable des patriarches anciens, il « leva les yeux au ciel, il pria le Seigneur, et il me bénit dans une « attitude si résignée, si auguste, si sainte et si tendre, que, jusqu'au « dernier jour de ma vie, j'en garderai dans mon cœur le souvenir « gravé en caractères ineffaçables (ibid., p. 92). » Bénédiction féconde, sous laquelle naquit celui qui allait être le grand cardinal ! Souvenir en effet toujours fidèlement gardé, comme en témoigne toute une vie si admirablement consacrée au saint-siége ! — De Florence, Consalvi se rend à Venise, où la mort de Pie VI réunit bientôt le conclave. Une circonstance fortuite, ou plutôt toute providentielle, — pour user d'une expression ordinaire de Consalvi, — le fait secrétaire de l'auguste assemblée. En cet endroit, il faut prendre les mémoires sur le conclave, dont M. Crétineau-Joly, dans son *Eglise romaine*, n'avait donné qu'une très-rapide et très-incomplète analyse. Ces mémoires renversent par la base tous les récits qu'on avait faits de l'élection de Pie VII. Jusqu'ici, tous les historiens, y compris même M. Artaud, avaient fait de Consalvi l'âme et le régulateur du conclave. Dans ses mémoires spéciaux, et dans un endroit très-significatif des mémoires sur sa vie (ibid., p. 98), Consalvi déclare s'être renfermé dans ses fonctions de secrétaire et de maître de chambre (*maestro di camera*), sans jamais s'immiscer dans les affaires du conclave. Il a été le confident, l'interprète, le porteur de certaines combinaisons, jamais l'auteur ni le boute-en-train. C'est à Maury, — rendons-lui cette justice qui demande grâce à l'avance pour les fautes subséquentes de sa vie, — c'est à Maury qu'est due l'idée de la combinaison heureuse qui ruina toutes les intrigues du cardinal Herzan, ou plutôt de l'Autriche, et qui amena enfin, après trois mois et demi de conclave, l'élection de

Pie VII. Pour échapper encore aux ambitions du joséphisme qui, dans le dessein de garder les provinces usurpées sur le saint-siége, voulait attirer le pape à Vienne et lui imposer un secrétaire d'Etat, Pie VII força Consalvi, déjà rentré humblement dans la vie privée, à continuer près de lui ses fonctions du conclave, et Consalvi, qui proteste sans cesse de sa constante horreur pour toute charge entraînant une responsabilité quelconque, dut accepter, sous le titre fictif de pro-secrétaire de Sa Sainteté, et en attendant le titre réel, cette secrétairerie d'Etat qui, pendant vingt-trois années presque ininterrompues, allait le rendre responsable de toutes les affaires de l'Eglise et du monde ! — Cependant Pie VII réclamait ses provinces, et, sur le refus de l'Autriche, il s'écria : « L'empereur met dans sa garde-robe des « habits qui, non-seulement se corroderont bientôt, mais encore qui « communiqueront un ver rongeur à ses propres vêtements (ibid., « p. 228) ! » Deux mois après, Marengo justifiait cette prophétie : l'Autriche perdait tout, et Pie VII trônait au Quirinal ! — Le premier acte du pontife fut de nommer Consalvi cardinal et secrétaire d'Etat, et le premier acte presque du secrétaire d'Etat fut la négociation du concordat avec la France. — A cet égard, il nous est permis d'être brefs car, sur les 120 pages consacrées par Consalvi à l'histoire de cette grande affaire, M. Crétineau-Joly en a inséré à peu près 80 dans son *Eglise romaine*, c'est-à-dire tout le corps du récit, depuis l'arrivée de Consalvi à Paris jusqu'à la signature du traité, et, du reste, il avait donné une analyse, inexacte il est vrai en quelques points, mais suffisante pour suppléer à ce qu'il omettait. Or, dans le compte-rendu si ample que nous avons fait de cet ouvrage en 1859 (t. XXI, p. 122), c'est précisément sur les négociations du concordat que nous avons insisté davantage ; nous ne pouvons qu'y renvoyer aujourd'hui.

De retour à Rome, Consalvi reprit le soin de son ministère, — dont nous prenons ici les mémoires, — et il voulut profiter des circonstances, de la table rase faite par la révolution, pour écarter les abus, réformer l'Etat, et rétablir le gouvernement pontifical sur ses bases anciennes, avec le rajeunissement exigé par des besoins nouveaux. Une congrégation fut formée à cet effet ; mais elle ne réalisa pas toutes les espérances de Consalvi, et la douceur de Pie VII s'opposa à ce qu'on poussât plus énergiquement l'œuvre réparatrice. Sur ce point, le cardinal écrit : « La Providence a permis une seconde chute du gouverne- « ment pontifical, onze ans après son rétablissement. Si cette Providence « permettait une seconde résurrection, il serait à désirer que le nou-

« veau pouvoir, en trouvant tout changé et détruit derechef, profitât « de ce malheur pour en recueillir plus de fruits qu'on n'en avait tiré « lors de la première restauration. En maintenant les constitutions et « les bases du saint-siége, il faudrait d'une manière victorieuse sur- « monter tous les obstacles s'opposant aux changements et aux ré- « formes que pourraient avec raison exiger l'antiquité ou l'altération « de certaines institutions, les abus introduits, les enseignements de « l'expérience, la différence des temps, des caractères, des idées et des « habitudes. Il est permis de formuler ces vœux à celui qui ne les « exprime point par mépris des choses anciennes, par amour de la « nouveauté ou par singularité d'idées, mais qui ne souhaite tout cela « que pour le grand bien du gouvernement pontifical, dont il est si « fier d'être membre, malgré son indignité, gouvernement auquel il « reste si profondément attaché qu'il sacrifierait pour lui jusqu'à son « existence (ibid., p. 239). » Voilà *une page qui, devant toutes les opinions,* fera honneur à la sagesse et au dévouement de Consalvi, mais que la révolution tournera, — c'est déjà fait, — à la satire et à la condamnation du gouvernement pontifical. Prenant pour son compte les paroles du grand cardinal, elle s'écriera à son tour : « Eh ! que dis-je « autre chose ? » et elle continuera de répéter qu'il n'y a plus qu'à détruire un gouvernement de son propre aveu incurable. Plusieurs catholiques, à Rome et à Paris, ayant lu ou entendu citer plus ou moins fidèlement ce passage des mémoires, en redoutaient l'effet, suivant eux déplorable, et prièrent M. Crétineau-Joly de le supprimer. Nous le félicitons de n'avoir pas consenti à une suppression qui, connue tôt ou tard, aurait enlevé toute autorité, tout crédit, à un livre d'où le saint-siége, en définitive, doit tirer tant d'honneur et de force. D'ailleurs, à la bien lire, en elle-même et surtout dans son contexte, qu'y a-t-il au fond dans cette page ? A notre avis bien réfléchi, la condamnation, non du gouvernement pontifical, toujours lentement et prudemment paternel, mais de la révolution elle-même, essentiellement destructive dans ses emportements réformateurs. Que dit Consalvi ? Que l'opinion fut contre lui, l'opinion des cardinaux et des simples prélats, l'opinion des princes et du peuple. Or, rien de salutaire ni de durable ne se peut contre l'opinion. Songeons toujours à la pensée profonde de M. de Bonald : « Les mœurs font les lois, et « non les lois les mœurs. » L'expérience a trop appris ce que produisent, ce que deviennent les constitutions trop hâtives. Le temps, sagement consulté et suivi, sera toujours le premier ministre non-seule-

ment de la Providence, mais de tout bon gouvernement humain.

Du reste, l'œuvre de la réforme, malgré toutes les réserves et tous les obstacles, ne fut pas stérile en résultats entre les mains de Consalvi, et il énumère lui-même, dans la suite des mémoires sur son ministère, ce qu'il a obtenu : l'admission de la noblesse romaine aux emplois publics, l'institution de la garde noble, le libre commerce, le renouvellement de la monnaie, le payement de la dette publique si chargée par la révolution, un nouveau système pour l'administration des communes et des municipes, enfin des travaux d'art merveilleux, qui rendirent aux vieux monuments leur ancienne splendeur, et donnèrent à Rome des agréments nouveaux. Concurremment avec cette administration intérieure, Consalvi menait toutes les affaires étrangères et négociait avec Naples, l'Espagne, le Portugal, l'Autriche, la Russie, Malte et la France. Nous ne pouvons entrer dans les détails. Notons seulement cette curieuse histoire du chevalier de Vernègues, indiquée déjà par M. Artaud et racontée ici dans toute sa plénitude (ibid., pp. 317-338). On ne comprenait pas cette poursuite opiniâtre de Napoléon contre un pauvre émigré : il s'agissait de brouiller Rome avec Saint-Pétersbourg, et d'engager une première escarmouche avec la Russie ! — Le plus intéressant pour nous serait de suivre, dans les mémoires sur le ministère de Consalvi, les affaires de France. Ne parlons plus du concordat, soit français, soit italien, ni même du mariage de Jérôme, dont l'annulation avait été sollicitée sous prétexte de protestantisme, et dont la rupture aboutit à un second mariage avec la fille *protestante* du roi de Wurtemberg (ibid., p. 383). En cette partie de ses mémoires, Consalvi s'étend avec complaisance sur le voyage de Pie VII à Paris. Il en expose la longue négociation ; il en explique les motifs tout religieux, qui étaient le retrait promis des lois organiques en France et en Italie, et le retour, promis également, des évêques constitutionnels à l'unité catholique. *Longa promessa con attender corto !* Longue promesse, mince résultat ! s'écrie tristement Consalvi (ibid., p. 400) résumant les fruits de ce voyage. Puis, dans des pages éloquentes (ibid., pp. 403-416), et les seules légèrement acidulées de ses mémoires, il énumère, sous forme de prétermission, tous les affronts qu'eut à souffrir, suivant lui, la dignité pontificale, soit dans la cérémonie du sacre, soit dans les rapports du pape avec l'empereur, soit dans l'échange des présents : c'est là vraiment de l'inédit et de l'inconnu, tant les pièces officielles, citées uniquement par M. Artaud, avaient jeté sur tout cela un voile d'indulgence et de

mansuétude. Toutefois, par l'ascendant de sa douceur et de sa vertu, Pie VII eut le bonheur d'éteindre le schisme constitutionnel en France, le schisme janséniste en Italie. Les évêques si longtemps rebelles s'étaient écriés devant lui : « Nous avons vu un saint ; » et ils étaient tombés soumis à ses pieds. Puis, sur tout le parcours de Rome à Paris et de Paris à Rome, l'admirable pontife sema et recueillit déjà cet amour si dévoué pour la personne du pape et le siége de Pierre, qu'il a transmis à ses successeurs comme leur plus riche héritage, et comme leur plus sûr rempart contre l'impiété révolutionnaire. Chose admirable ! soit avant, soit pendant le voyage, le pontife ne stipula, ne réclama qu'au nom de la religion, et il ne dit pas un mot en faveur de ses intérêts temporels : justification péremptoire de son voyage, réponse anticipée à tous ceux qui devaient accuser le saint-siége de mettre dans ses aspirations, par un renversement sacrilége, la terre au-dessus du ciel ! — On sait la suite : la rupture entre l'empire et Rome, rupture précédée de la chute de Consalvi. On lira avec intérêt l'histoire de cette chute, préparée par les jalousies soupçonneuses et les rapports injustes du cardinal Fesch, ennoblie par le dévouement du grand ministre, honorée par les larmes du saint pontife qui, suivant le conseil évangélique, consentait à s'arracher l'œil, à se couper le bras droit pour sauver son âme, c'est-à-dire pour maintenir, au prix de ce qui lui était le plus cher, les droits sacrés du saint-siége. Consalvi fut payé de son dévouement par la douleur de Rome et par les regrets sympathiques de tous les ministres étrangers. Il trouva une consolation plus précieuse encore dans le témoignage de sa conscience, une protection plus douce et plus sûre sous l'égide invulnérable de la pureté de son âme :

Sotto l'usbergo del sentersi pura !

Ici (ibid., p. 482), et dans une autre partie de ses mémoires (ibid., p. 140), il se rend justice avec une fierté simple, et, usant presque de la parole de l'impeccabilité par essence : *Quis ex vobis arguet me de peccato ?* il porte à tous et à chacun le défi d'accuser soit son désintéressement absolu pour lui et pour les siens, soit son dévouement de toutes les heures du jour et de la nuit, soit son accessibilité à tous et son inflexible impartialité. Tous les panégyriques du monde ne vaudraient pas à son honneur la splendeur doucement éclatante de ces quelques pages.

Pour avoir la suite de son histoire, il faut revenir aux mémoires

sur les diverses époques de sa vie. Un an après sa sortie du ministère, la mort lui fit une blessure plus cruelle que sa chute. Déjà il avait pleuré sur la tombe de son grand ami Cimarosa, qu'il appelle « le « premier des compositeurs pour l'inspiration et la science (ibid., « p. 113), » et dont il n'oubliera ni l'âme ni les filles, dans son testament; sur la tombe d'Albert Parisani (ibid., p. 121), qui lui avait servi de gardien et de père. Voici qu'il a maintenant à pleurer sur une tombe mille fois plus chère, sur la tombe de son frère André, à qui il paye un tribut de douleur dont les vers de Catulle, qu'il cite si heureusement, et les plus belles oraisons funèbres ne sauraient égaler la tendre et poétique éloquence (ibid., p. 143). Rien désormais ne peut le consoler que la pensée d'être réuni dans la mort à celui qu'il a tant aimé dans la vie ; rien ne peut le rattacher à ce monde que l'amour du saint-siége et le désir de le servir encore. Son bien-aimé Pie VII est captif à Savone, puis à Fontainebleau ; pour lui, soit à Rome, soit à Paris, il s'enferme d'abord dans une solitude douloureuse, au risque de blesser la gratitude ou les convenances, regardant comme une chose indigne de se mêler aux assemblées et aux fêtes, dans les malheurs de l'Eglise et de son chef. Forcé de paraître devant l'empereur, il ne répond au maître du monde, qui semble supposer qu'avec lui pour secrétaire d'Etat la rupture avec Rome n'aurait pas eu lieu, que cette grande parole trois fois répétée : « Sire, j'aurais fait mon devoir (ibid., pp. 178-179) ! » Du reste, il ne se montre pas à la cour, et, quatre ou cinq fois seulement en cinq mois, il assiste, après avoir formé sa conscience au sujet de l'excommunication, à la messe impériale. Il refuse de travailler à aucun plan de conciliation avec l'Eglise séparée de son chef. Enfin, par sa courageuse conduite dans l'affaire du mariage, il amène la catastrophe dernière qui le relègue à Reims.

Là s'arrête Consalvi, qui n'a plus trouvé le temps de reprendre ses mémoires ; mais là ne le laisse pas son traducteur, M. Crétineau-Joly. Ceci nous ramène à la large introduction de près de 200 pages qui précède les divers récits du cardinal, les explique et les complète. Nous regrettons, pressés d'en finir, de ne pouvoir nous étendre à l'aise sur cette pièce historique; mais n'en avons-nous pas déjà indiqué le caractère, et ne suffit-il pas d'ailleurs de dire en un mot qu'elle est l'œuvre de la même plume qui a écrit l'*Eglise romaine en face de la révolution* ? Disons-en donc simplement le contenu. — Après avoir justifié, par un énergique tableau des circonstances actuelles, l'opportunité de la publication des mémoires de Consalvi,

M. Crétineau-Joly accompagne celui qu'avec Pie VII il appellerait volontiers son bien-aimé cardinal, à Paris et à Windsor; il l'accompagne, nous emmenant avec lui et nous faisant partager toutes ses sympathies, au congrès de Vienne, dont Consalvi fut bien l'âme, le conseiller et le modérateur, s'il ne joua pas un tel rôle au conclave de Venise. Amour déjà et orgueil des Romains, la « sirène vêtue de pourpre » enchanta et séduisit, par la grâce de sa personne, l'aménité de son commerce, la hauteur de ses vues, cette assemblée de rois et de diplomates. M. Crétineau-Joly cite de lui une note (t. I, p. 18) que la nature de notre recueil nous empêche de reproduire, note resplendissante de sagesse politique et de science de l'avenir, surtout lorsque le cardinal entrevoit « l'anonymat bientôt régulateur de la conscience publique, « et notre front courbé sous la plume ou sous le fouet de maîtres « innommés, auxquels la veille nous aurons fait l'aumône (ibid., « p. 22). » Mais, s'il ne put obtenir la vraie constitution du monde de cette assemblée plus ou moins piquée de la tarentule révolutionnaire, il y fit triompher les droits du saint-siége, et il revint à Rome traînant à son char, pour ainsi dire, en façon de dépouilles opimes, les provinces usurpées qu'il avait reconquises. Plus que jamais l'homme de la droite du saint pontife Pie VII, il fit de sa secrétairerie d'Etat le moyen réparateur de tous les maux, l'instrument de toutes les grandes choses; il en fit, en quelque sorte, la secrétairerie de l'Europe. Là, M. Crétineau-Joly, heureux possesseur de toute sa correspondance, fait à sa mémoire un congrès, une cour plus illustre que ne le fut même l'assemblée de Vienne. La France, l'Angleterre, la Russie, la Prusse, l'Autriche, toutes les cours d'Allemagne, le Danemark, y sont représentés par près de quatre-vingts lettres autographes de monarques, de ministres, d'ambassadeurs, de savants, d'artistes, tous unanimes dans leur admiration et leur amitié pour Consalvi, et les exilés eux-mêmes, les princes de la famille Bonaparte qu'il avait combattus, y viennent rendre hommage à son grand cœur. Comment, il est vrai, n'eût pas été généreux le ministre et le fils du sublime pontife qui lui écrivait : « La famille de l'empereur Napoléon « nous a fait connaître, par le cardinal Fesch, que le rocher de l'île « de Sainte-Hélène est mortel, et que le pauvre exilé se voit dépérir « à chaque minute. Nous avons appris cette nouvelle avec une peine « infinie, et vous la partagerez sans aucun doute, car nous devons « nous souvenir tous les deux qu'après Dieu, c'est à lui principalement « qu'est dû le rétablissement de la religion dans ce grand royaume

« de France. La pieuse et courageuse initiative de 1801 nous a fait « oublier et pardonner depuis longtemps les torts subséquents. Sa- « vone et Fontainebleau ne sont que des erreurs de l'esprit ou des « égarements de l'ambition humaine ; le concordat fut un acte chré- « tiennement et héroïquement sauveur. — La mère et la famille de « Napoléon font appel à notre miséricorde et générosité ; nous pen- « sons qu'il est juste et reconnaissant d'y répondre. Nous sommes « certain d'entrer dans vos intentions en vous chargeant d'écrire de « notre part aux souverains alliés, et notamment au prince-régent, « qui nous a donné tant de témoignages d'estime. C'est *votre cher et* « *bon ami*, et nous entendons que vous lui demandiez d'adoucir les « souffrances d'un pareil exil. Ce serait pour notre cœur une joie « sans pareille que d'avoir contribué à diminuer les tortures de Na- « poléon. Il ne peut plus être un danger pour quelqu'un ; nous dési- « rerions qu'il ne fût un remords pour personne (ibid., p. 78). » — Avec une générosité digne de Pie VII et de lui, Consalvi remplit cette mission de miséricorde en faveur, non-seulement de Napoléon, mais de toute sa famille, comme le témoigne cette belle lettre, où Madame Mère le remercie de ce qu'il a fait pour son « grand et malheureux « proscrit. » Elle ajoute : « Je suis vraiment la mère de toutes les « douleurs, et la seule consolation qui me soit donnée, c'est de savoir « que le très-saint Père oublie le passé, pour ne se souvenir que de « l'affection qu'il témoigne à tous les miens..... Nous ne trouvons « d'appui que dans le gouvernement pontifical, et notre reconnais- « sance est aussi grande que le bienfait. Je prie Votre Eminence d'en « déposer l'hommage aux pieds du saint pontife Pie VII. Je parle au « nom de toute ma famille de proscrits, et surtout au nom de celui « qui meurt à petit feu sur un rocher désert. Sa Sainteté et Votre « Eminence sont les seuls en Europe qui s'efforcent d'adoucir ses « maux et qui voudraient en abréger le terme. Je vous remercie « tous deux avec mon cœur de mère (ibid., p. 103). » — C'est ainsi que cette royauté pontificale, toujours renversée ou menacée, se rele- vait seule au milieu de tant de ruines qui n'auront plus de recons- tructions, pour s'ouvrir aux puissances ennemies d'hier, ses clientes d'aujourd'hui par le malheur et le bienfait. M. Crétineau-Joly en fait la remarque dans une belle page de son introduction (ibid., p. 63), et dans une note plus belle encore, — que les mêmes raisons nous empêchent de transcrire, comme tant d'autres notes intéressantes de ces deux volumes, — note où il prédit, où il appelle de ses vœux le

jour où certains hommes réclameront et obtiendront pour leur compte cette hospitalité pontificale qu'ils voudraient fermer à leurs victimes (t. II, p. 463). Du reste, répétons que, formé à la douce école de Pie VII et de Consalvi, il épouse toute leur généreuse indulgence. Nulle mémoire, pas même celle de Fesch, le *moins* bien traité, n'aura à se plaindre de lui ni du cardinal. En fin de compte, cette publication tournera à l'honneur de ceux qui auraient eu le plus de raisons de la redouter. La famille Murat s'y verra louée dans son chef; et, quant au grand empereur, glorifié par la parole sacrée de Pie VII dans son œuvre religieuse, il demeurera lavé de toutes ses fautes par la grande absolution pontificale, par l'indulgence plénière, en quelque sorte, que Rome lui envoyait le 6 octobre 1817. Ce n'est pas M. Crétineau-Joly qui y contredira, nous l'avons dit amplement ailleurs (t. XXI, p. 130), ce qui nous dispense d'insister davantage sur ce point.

Vanité de la grandeur et de la gloire humaines, même les plus légitimes et les plus pures! Renversé du ministère par la mort de Pie VII, Consalvi se vit en butte à l'ingratitude des Romains. A une telle vie, si désintéressée et si chrétienne, il fallait le suprême couronnement de la douleur. C'est alors que M. Crétineau-Joly, attaché à la personne de l'ambassadeur de France, duc de Montmorency-Laval, l'a connu, et, dans la page la plus touchante et la plus sentie peut-être de son introduction (t. I, p. 178), il raconte la visite qu'il lui fit, en la compagnie du cardinal Bernetti, à sa villa de Porto-d'Anzio, où l'illustre mourant traînait ses derniers jours au milieu de ses fleurs, la seule passion qu'il se soit jamais permise. « Je ne m'imaginais pas, dit alors « M. Crétineau-Joly, que, quarante ans plus tard, sans avoir brigué « un pareil honneur, je serais choisi pour exécuter dans leur « ensemble les dernières volontés du célèbre *Porporato* (ibid., « p. 179). » Oui, M. Crétineau-Joly, — et c'est là le plus grand honneur de sa vie, — est bien le véritable exécuteur du testament de Consalvi. Ce beau testament, il le publie presque en entier à la fin de son introduction, et c'est encore un vif regret pour nous de n'en pouvoir au moins citer quelques clauses, pas même celle où le cardinal lègue 20,000 écus romains, économisés sur son seul patrimoine, pour l'érection d'un tombeau à Pie VII, son bienfaiteur et son père (ibid., p. 197). Voilà encore une gloire pour Consalvi. Mais sa gloire dominante, c'est d'avoir aimé et de faire aimer l'Église, car cet amour est bien la grande impression qui résulte de sa vie et de ses mémoires.

Et à cette gloire ne pouvons-nous pas associer son traducteur ? Dans sa longue carrière d'écrivain, M. Crétineau-Joly a rencontré bien des ennemis et soulevé bien des colères ; mais qu'il lui soit pardonné beaucoup, parce qu'il a beaucoup aimé l'Eglise romaine !

U. MAYNARD.

16. **ŒUVRES** *complètes de saint* AUGUSTIN, *traduites pour la première fois en français sous la direction de* M. POUJOULAT et de M. l'abbé RAULX, aumônier de l'asile de Farins. — Tome Ier, — grand in-8° de II-572 pages à deux colonnes plus 1 portrait (1864), chez Louis Guérin, à Bar-le-Duc, et chez Victor Palmé, à Paris ; — prix : 7 fr. 50 c. pour les souscripteurs. (L'ouvrage aura environ 12 volumes.)

Nous serons nécessairement plus brefs sur ce premier volume des œuvres de saint Augustin que nous ne l'avons été sur le premier volume des œuvres de saint Jean Chrysostome (t. XXX, p. 396), car il est inutile de répéter ce qui a été dit déjà sur le berceau de ces grandes entreprises et sur la beauté matérielle de leur exécution. Nous pourrions même nous en référer à notre premier article sur la grave question de la nécessité ou de l'opportunité d'une traduction française des Pères de l'Eglise. Alors, il est vrai, il s'agissait de grec, et qui sait le grec ? Aujourd'hui, il s'agit de latin, et tout le monde, — du moins dans le clergé, à qui s'adressent particulièrement ces livres, — se pique de le savoir ; mais faut-il négliger les gens du monde qui l'ont oublié, s'ils l'ont jamais bien su, et qui, ayant besoin, de nos jours surtout, de fortes lectures chrétiennes, n'en sauraient trouver de comparable à celle de saint Augustin ? Or, il faut bien reconnaître que, parmi eux, à peine un sur mille ose affronter la difficulté inhérente à une lecture de haute théologie, si elle se trouve aggravée encore d'une difficulté de langue. Aussi, les meilleurs et les plus instruits ne connaissent-ils, de saint Augustin, que les ouvrages récemment traduits en français, la plupart que des fragments qu'ils ont lus dans M. Villemain ou dans quelque autre livre de littérature. — Mais poussons plus loin nos aveux, et, puisque nous parlons de saint Augustin, ayons le courage de faire, nous aussi, nos confessions. Qui de nous n'est effrayé de la lecture en latin, non pas de quelques passages étudiés pour le besoin d'une question ou d'une polémique, mais d'un long ouvrage comme la *Cité de Dieu*, à plus forte raison de dix ou douze volumes in-folio ? Nous ne sommes plus au temps où le clergé ne lisait, n'écrivait guère que du latin, faisait du latin sa seconde, sinon sa première langue maternelle ; au temps où Bossuet

lui-même, notre plus grand écrivain national, pouvait dire : « J'ai « peu lu de livres français. » Pour des raisons qu'il serait long et inutile d'expliquer ici, le français a plus ou moins supplanté le latin, même dans les matières religieuses. Que le latin demeure la langue de la théologie proprement dite et de la science rigoureusement ecclésiastique, à la bonne heure, et il le faut, puisqu'il sera toujours la langue de la liturgie et de l'Eglise : aussi est-ce en latin que les éditeurs publient les *Dogmes théologiques* du P. Pétau et les *Annales ecclésiastiques* de Baronius ; mais il en est autrement pour ces livres qui ne renferment pas la partie technique et comme officielle de la science religieuse, pour ces livres plus libres dans leur marche, et qui, par cela même, ont pris des développements tellement énormes, qu'il faut en faciliter et rendre le plus rapide possible la lecture. A cette raison générale, et applicable à tous les Pères de l'Eglise latine, ajoutons-en une autre particulière à saint Augustin. — On ne saurait se le dissimuler, saint Augustin n'est pas seulement élevé et profond, ce qui le met déjà hors des prises de plusieurs ; il est encore souvent alambiqué et subtil, ce qui augmente beaucoup la difficulté de sa lecture. Sans sortir de ce premier volume, qui renferme les *Confessions*, est-il bien aisé de comprendre, même en français, ce qu'il dit de la mémoire et du temps ? Et que sera-ce en latin ? D'ailleurs, répétons ce que nous avons dit à propos de saint Jean Chrysostome : il s'agit moins ici de détourner du texte original que d'y préparer, et, par suite, d'y ramener le lecteur familiarisé avec la pensée et la manière de l'écrivain. Il n'est pas d'ouvrage de saint Augustin, en particulier, qui ne demande, pour être bien compris et bien goûté, à être lu au moins deux fois. Eh bien, une première lecture en français, surtout si elle est accompagnée d'un regard rapide jeté sur le texte latin, donnera le goût et le sens de celui-ci, qui sera ensuite l'objet exclusif d'une seconde lecture. Disons enfin avec les éditeurs : « Quelquefois le temps manque pour lire le latin : dans la « traduction française on parcourt rapidement une homélie, un traité « pour le besoin du moment (p. II). » — Assez sur ce point.

Venons maintenant à ce premier volume, plus plein et plus riche peut-être que le premier de saint Jean Chrysostome. Aujourd'hui encore, les éditeurs se sont adressés aux hommes dont le nom et les travaux sont comme associés à ceux du Père qu'ils voulaient publier. Voici en tête la grande histoire de saint Augustin par M. Poujoulat, histoire qui, tout en manquant un peu de couleur et de verve, est

digne, en somme, de l'approbation épiscopale et de la couronne académique dont elle a été honorée; histoire, d'ailleurs, consacrée par vingt ans de succès. — N'insistons pas davantage, et renvoyons au compte rendu que nous en avons fait dans son temps (t. V, p. 75).— Suivent les deux livres des *Rétractations*, traduits par M. Henry de Riancey, traducteur déjà de quelques autres ouvrages des Pères; — les treize livres des *Confessions*, par M. Moreau, le savant et habile traducteur de la *Cité de Dieu* (Voir notre t. VI, p. 152). Le volume se termine par la première série des lettres, dont la traduction est naturellement l'œuvre de M. Poujoulat. Ainsi, nouvelles quant à leur réunion en un même corps d'ouvrage, quelques-unes de ces traductions sont anciennes aussi et jouissent d'une réputation qui nous dispense d'en faire l'éloge. M. Moreau passe pour le meilleur traducteur qu'ait rencontré jusqu'à ce jour saint Augustin; et, quant à la traduction des lettres, nous-mêmes en avons dit: « Le travail de M. Pou- « joulat est une œuvre aussi intéressante que hardie; s'il est facile de « le critiquer, il le serait beaucoup moins de le surpasser, ou même « de l'égaler (t. XIX, p. 391). » Nous y avons relevé, il est vrai, quelques erreurs; mais notons bien que cette traduction, comme toutes les autres déjà publiées, sera soigneusement revue, et que le concours de M. l'abbé Raulx, connu par son annotation de Bossuet, très-versé dans l'étude des Pères, nous garantit une rigoureuse exactitude théologique.

Avant de finir, invitons le lecteur à ne pas s'effrayer de ce que semblent avoir de pénible certains endroits de ces traductions : l'original est plus pénible encore. Le latin de saint Augustin est bien plus difficile à traduire que le grec de saint Jean Chrysostome, et la difficulté est telle quelquefois, qu'elle confine à une véritable impossibilité. Répétons qu'il est difficile de mieux faire, et que de telles lectures ne vont pas sans quelque étude. Mais, s'il y a peine, il y aura plus de profit. Voilà saint Augustin et saint Jean Chrysostome; les éditeurs nous promettent d'autres Pères; mais ces deux-là peuvent suffire à la plupart des bibliothèques, même ecclésiastiques : avec eux on aura toute l'éloquence et toute la philosophie chrétiennes. U. Maynard.

17. **UN PRÊTRE** *en famille*, par M. Edmond Thiaudière. — 1 volume in-12 de 388 pages (1864), chez Michel Lévy frères; — prix : 3 fr.

Si le mérite d'un livre pouvait reposer sur la seule perfection de quelques descriptions, de quelques tableaux d'intérieur, sur une cer-

« et du bon sens. Les œuvres comme *le Maudit* et *la Religieuse* font « le plus grand mal à la cause qu'elles prétendent servir. Elles en dé- « tachent les esprits bien faits; elles lui donnent comme un vernis de « mauvaise compagnie; des opinions exprimées en langage si vul- « gaire finissent par être mal portées, et c'est leur coup de grâce en « France. »

20. **DE LA RICHESSE** *dans les sociétés chrétiennes*, par M. Charles Périn, professeur de droit public et d'économie politique à l'Université catholique de Louvain. — 2 volumes in-8° de VIII-652 et 640 pages (1861), chez Jacques Lecoffre et Cie; — prix : 15 fr.

Nous nous abstiendrons d'aborder, en examinant cet ouvrage, parmi les questions qu'il soulève, celles qui sont étrangères à la spécialité de ce recueil et nous sont interdites par la loi. Nous nous bornerons à indiquer la pensée générale de l'auteur et le plan qu'il a suivi. — M. Charles Périn s'est attaché à résoudre le problème qui consiste dans la conciliation de deux choses que beaucoup de nos contemporains regardent comme inconciliables : le progrès matériel et le renoncement chrétien. Il a voulu établir que, pour l'ordre matériel comme pour l'ordre moral, rien de grand et de vraiment utile ne peut se faire et ne s'est jamais fait que par le renoncement. Au début de son livre, il montre les générations contemporaines en proie à la passion des richesses, s'agitant entre l'esprit et les sens, entre le paganisme et le christianisme. Partant de ce point, que le christianisme exige de l'homme le *renoncement à soi-même* et le *mépris des* richesses, il s'attache à concilier le fait de la supériorité des nations chrétiennes dans l'ordre matériel avec leur esprit de renoncement; il montre la place que le christianisme fait à la richesse dans la vie humaine ; il dit en quoi le christianisme fait consister la grandeur et la prospérité des peuples, et comment le progrès matériel et légitime est accepté comme tel par le christianisme. Après avoir défini les conditions et la grandeur du renoncement, il en fait le principe générateur et conservateur de toute civilisation. Il traite ensuite de la production et de l'échange des richesses par le travail et le commerce; il se complaît à démontrer que l'énergie du travail procède de l'esprit du renoncement chrétien, et décroît à mesure que croissent les vices opposés au christianisme ; il montre le travail, avili et asservi par le paganisme, puis réhabilité et affranchi dans les sociétés modernes par l'influence de l'Evangile ; il établit ce que sont les bienfaits de l'échange et ce que peut la puissance du principe chrétien pour le déve-

loppement des relations commerciales. Après avoir parlé de la liberté des échanges et des complications ou des maux qui peuvent en résulter, il s'attache à indiquer les bornes dans lesquelles la Providence a renfermé la puissance de l'industrie humaine. Dans cette partie de son travail, il ne craint pas de réduire à leur juste valeur les prétentions de ceux qui croient à la toute-puissance du génie de l'homme et au progrès indéfini de la science. Après avoir posé, élucidé et résolu ces diverses questions, dont le simple énoncé atteste l'importance et l'utilité, il traite de la répartition des produits du travail, de l'aisance et de la misère, des salaires, de l'association, du régime des manufactures, du compagnonage, et de tous les faits qui se rattachent à l'existence de la classe ouvrière. Nous ne le suivrons pas sur ce terrain : nous nous bornerons à louer chez lui une pensée profondément morale, énergiquement chrétienne, toujours dévouée a la vérité et au bien. Il fait de la charité la base de la science économique : c'est à cette vertu divine, entendue dans le sens le plus haut, le plus large, le plus chrétien, qu'il attribue la mission et le pouvoir de réparer toutes les misères sociales et de conserver le monde. Il y aura là de quoi faire frémir toutes les écoles qui procèdent plus ou moins de Malthus, de Bentham, de Babeuf, de Charles Fourier et de Saint-Simon ; mais l'auteur marche droit à son but, sans se soucier de déplaire à l'erreur, à l'utopie, au mensonge, et il assigne résolûment à la religion chrétienne la place qui lui appartient dans le monde, c'est-à-dire la direction des intelligences et la conduite des races humaines vers la vérité et le bonheur. Il fait, en passant, un juste et magnifique éloge des ordres religieux, en butte, de nos jours, à tant de haines ineptes. Si son livre renferme de douces et saintes consolations pour le pauvre, il est plein, aussi, de conseils graves et sévères donnés au riche, et il les convie les uns et les autres à se considérer comme les fils d'un même père, qui est Dieu, comme des frères assis au même banquet, et rattachés les uns aux autres par une constante association de devoirs, de droits et d'amour.

Nous voudrions qu'il nous fût permis de discuter l'une après l'autre toutes les questions d'économie chrétienne que l'auteur aborde dans ce livre si plein de bonnes choses et de doctrines irréfutables. Bornons-nous, — puisque cette satisfaction ne nous est pas possible, — à féliciter de grand cœur M. Charles Périn de son œuvre, et à en recommander la lecture à tous ceux qui cherchent et aiment la vérité sur ces graves matières.

Amédée Gabourd.

OUVRAGES

CONDAMNÉS ET DÉFENDUS PAR LA S. CONGRÉGATION DE L'INDEX.

Par un décret en date du 20 juin dernier, approuvé par le Souverain Pontife le 25, la S. Congrégation de l'index a condamné les ouvrages suivants :

La Divina Comedia, di DANTE ALIGHIERI, *quadro sinottico*, per Luigi MANCINI ; — Fano, 1861. — (*La Divine Comédie*, de DANTE ALIGHIERI, *tableau synoptique*, par Louis MANCINI ; — Fano, 1861.)

Mosè, Gesù e Maometto, del barone d'ORBACH, *con la giunta alla Vita di Gesù di E. Renan ;* — Milano, tipografia Scorza, 1863. — (*Moïse, Jésus et Mahomet*, du baron d'ORBACH, *avec addition de la Vie de Jésus d'E. Renan ;* — Milan, imprimerie Scorza, 1863.)

Mali della Chiesa e rimedi, *analisi e proposte del* P. Antonio SALVONI, ex-arciprete di Gavardo. — (*Maux de l'Eglise et remèdes, analyse et arguments* du P. Antoine SALVONI, ex-archiprêtre de Gavardo.)

Victor HUGO : *les Misérables ;* — Paris, 1863.

Frédéric SOULIÉ : *les Mémoires du diable ;* — *Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait*, et autres ouvrages du même genre de cet auteur.

STENDHAL (H. Beyle) : *le Rouge et le noir*, et autres écrits semblables du même auteur.

Gustave FLAUBERT : *Mme Bovary ;* — *Salammbô.*

Ernest FEYDEAU : *Fanny, étude ;* — *Daniel, étude ;* — *Catherine d'Overmeyre, étude*, et autres écrits semblables du même auteur.

CHAMPFLEURY : *les Bourgeois de Molinchart ;* — *les Aventures de Mlle Mariette ;* — *le Réalisme*, et autres du même auteur.

MURGER (Henry) : *Scènes de la Bohême ;* — *Scènes de la vie de jeunesse ;* — *le Pays latin*, et autres romans du même auteur.

H. DE BALZAC : *le Père Goriot ;* — *Histoire des Treize ;* — *Splendeurs et misères des courtisanes ;* — *Esther heureuse*, et tous les écrits du même auteur.

La Religieuse, par l'abbé X., auteur du *Maudit ;* — Paris, 1864.

Daniel, o sea la Proximidad del fin del siglo, y principio del reino universal de Jesù Cristo hasta que es entregado a su Padre ; — Madrid, imprenta y libreria de Don Eusebio Asparado Pontejos, 1862. (*Daniel, ou l'Approche de la fin du monde et le com-*

mencement du royaume universel de Jésus-Christ jusqu'à ce qu'il soit remis à son Père; — Madrid, imprimerie et librairie de Don Eusèbe Aparado Pontéjos, 1862.) — Condamné par décret du 25 avril 1861. L'auteur s'est soumis d'une manière louable.

VARIÉTÉS.

M. l'abbé Maynard a eu l'honneur de recevoir de Mgr l'archevêque de Paris la lettre suivante. — On se rappelle peut-être que nous avons parlé de l'ouvrage de notre collaborateur dans notre livraison du mois dernier (t. XXXI, p. 475).

ARCHEVÊCHÉ DE PARIS.

« Paris, 19 juin 1864.

« Cher monsieur l'abbé,

« Je suis reconnaissant de votre souvenir, et sensible à l'attention que vous avez eue de m'envoyer votre livre intitulé : *Vertus et doctrine spirituelle de saint Vincent de Paul.*

« Rien de plus solide, rien de plus édifiant que ces pages, qui sont d'ailleurs un utile et naturel complément de votre histoire du saint fondateur de la Mission. Elles seront lues avec intérêt et profit par tous ceux qui veulent se maintenir et faire des progrès dans le véritable esprit du christianisme. Puissent-ils devenir plus nombreux de jour en jour ! et puisse augmenter ainsi la postérité de ce prêtre illustre, dont le nom sert de drapeau à tant de généreux dévouements !

« Agréez, cher monsieur l'abbé, l'assurance de mes sentiments affectueux et dévoués.

« † G., Archevêque de Paris. »

NÉCROLOGIE.

JEAN REBOUL.

Le poëte-boulanger de Nîmes, Jean Reboul, a terminé dans sa ville natale, le 29 mai dernier, à l'âge de 68 ans, sa carrière tout à la fois si humble et si glorieuse. Une mort édifiante et chrétienne a couronné cette vie pleine de mérites, et dont l'exemple ne doit pas rester ignoré et perdu. Un orateur éloquent, M. l'abbé de Cabrières, a déjà

34. **DE LA DIMINUTION** *du sacerdoce, ses causes, ses effets, et des moyens d'y remédier.* — Petit in-12 de 60 pages (1864), chez Girard et Josserand, à Lyon et à Paris (*Œuvres des douze apôtres pour favoriser les vocations à l'état ecclésiastique*); — prix : 25 c. au profit de l'œuvre.

Notre époque présente un fâcheux symptôme, qui ne peut manquer de frapper profondément tous ceux qui aiment la religion et l'Eglise : dans un grand nombre de diocèses, en France et ailleurs, les vocations à l'état ecclésiastique décroissent dans une proportion désolante, et souvent ne répondent plus aux besoins spirituels des populations. D'un autre côté, les véritables vocations rencontrent souvent de sérieux obstacles dans le défaut des ressources matérielles; car c'est surtout, comme dans les premiers temps du christianisme, parmi les classes pauvres que se recrute aujourd'hui le sacerdoce. Afin de remédier à ce triste état de choses, dont on prévoit facilement les suites funestes pour le bien des âmes et pour la gloire de Dieu, une pieuse association s'est formée à Lyon sous le titre d'*Œuvre des douze apôtres*. Elle a pour objet de venir en aide aux vocations ecclésiastiques, et de les favoriser efficacement par la prière, le zèle et l'aumône. La petite brochure dont il s'agit ici n'a d'autre but que d'agrandir cette œuvre en lui attirant des adhésions et des secours de la part de tous les catholiques qui ont à cœur la gloire de Dieu, l'extension du royaume de Jésus-Christ, le triomphe de l'Eglise et de ses doctrines au sein des populations, et enfin le salut de leurs frères. Ils trouveront dans cet opuscule de quoi s'édifier complétement sur le pieux dessein de l'œuvre au profit de laquelle elle se vend, et ils voudront s'associer à une pensée éminemment sainte et catholique.

35. **L'ÉGLISE** *et les lois éternelles des sociétés humaines*, par M. l'abbé F.-L.-M. Maupied, docteur en théologie et en droit canonique de l'Université romaine, etc. — 1 volume in-8° de IV-574 pages (1863), chez Mme veuve Poussielgue-Rusand; — prix : 6 fr.

Il ne nous est pas possible de donner une idée complète et détaillée de ce livre, dont le titre seul commande un très-grand intérêt. Une fidèle analyse de ce qui peut être dit fera entrevoir ou comprendre ce qu'il y a pour nous nécessité de taire. — Analysons donc.

Notre-Seigneur Jésus-Christ, Dieu et homme tout ensemble, est le roi universel de tous les êtres, des anges et des hommes, de tous les peuples, de toutes les nations; tout pouvoir, aussi bien temporel que spirituel, vient de lui sur la terre. Il est aussi le roi, le chef

unique, la tête unique de l'Eglise catholique, apostolique, romaine. Toute créature humaine, par conséquent les nations, les princes ou les pouvoirs, sont, de nécessité de salut, soumis à l'Eglise et au pontife romain, vicaire de Jésus-Christ, dans les choses de la foi, des mœurs et de la discipline universelle de l'Eglise, dans la justice et les préceptes du droit naturel et du droit divin. Toutes ces choses sont de foi catholique.

L'Eglise de Jésus-Christ est la première société créée; c'est pour elle, ainsi que nous l'enseigne la sainte Ecriture, que ce monde a été fait; c'est en elle que la société conjugale, ou la famille, que toute société naturelle, ont été créées ou formées. L'Eglise est donc antérieure, de droit et de fait, à toutes les sociétés humaines, lesquelles n'existent et n'ont de droits que par l'Eglise et à cause de l'Eglise. Il résulte de là que tous les hommes sont, de droit, et, originairement, de fait, citoyens de l'Eglise avant d'être citoyens d'une nation quelconque. On peut perdre sa qualité de Français, jamais celle de chrétien. Ce ne sont pas là des opinions qu'on est libre de repousser ou de retenir; ce sont des certitudes découlant de dogmes de foi, c'est-à-dire des vérités infailliblement certaines et ne pouvant être niées sans péché et sans une attaque, au moins indirecte, contre la foi, qui oblige à croire à l'autorité de l'Eglise. L'Eglise du Christ a toujours été gouvernée, aussi bien au temporel qu'au spirituel, par le Christ, dans la personne des patriarches pontifes et rois, et elle a toujours été indépendante de tout gouvernement humain : elle a toujours possédé sur la terre, depuis la création du monde jusqu'à Moïse. Ce sont encore là des certitudes, et non des opinions. A partir du Sinaï jusqu'à Samuel, le Christ, élu roi temporel par la constitution nationale du Sinaï, gouverne directement son peuple, ordinairement par les grands-prêtres; et, dans les cas extraordinaires, il suscite des juges, ou suffètes; en sorte que la nation centre de l'Eglise est indépendante et libre, et possède la terre promise comme condition essentielle et nécessaire de sa liberté. Ces faits sont certains. Sous le prophète Samuel, Dieu lui-même, comme souverain temporel en vertu du pacte du Sinaï, choisit d'abord Saül, puis David, *pour être son vicaire comme roi* temporel de la nation sainte. Il fit avec David un pacte, qu'il jura par lui-même, de conserver à sa postérité la royauté sur la nation sainte, et de la transmettre à son Fils, le Messie, à qui elle ne serait jamais enlevée, et qui la posséderait sur la terre jusqu'à la fin de ce monde. Les descendants de David régnèrent, comme lieutenants de Dieu et du

Messie, jusqu'à la captivité de Babylone ; mais les rois étaient subordonnés à l'autorité du grand-prêtre, qui, en vertu de son pouvoir ordinaire, les consacrait, leur donnait et leur interprétait la loi : il les jugeait, les excommuniait, et gouvernait quand ils venaient à manquer; en sorte que l'Eglise et le sacerdoce gardaient toujours leur indépendance. Tous ces faits, dit M. l'abbé Maupied, sont certains, étant contenus dans les saintes Ecritures. Depuis la captivité de Babylone jusqu'à la venue de Jésus-Christ, Dieu continua à gouverner temporellement la nation sainte, centre de son Eglise, par le seul souverain pontife, qui prit le titre de roi avec les Machabées.

Ainsi donc, depuis la création jusqu'à la venue de Jésus-Christ, Dieu, le Christ, Jéhovah, a toujours été le roi, le souverain temporel de son peuple particulier, du centre de son Eglise. Dès lors, ne répugne-t-il pas absolument d'admettre que le Fils de Dieu, étant descendu lui-même sur la terre, s'étant fait homme pour s'incorporer son Eglise dans l'unité, étant né de David pour reprendre sa royauté en propre, étant né, comme il l'affirme lui-même, pour être roi, ait renoncé à sa royauté sur son Eglise pour l'abandonner au caprice des hommes? Non ; Jésus-Christ, venu sur la terre pour y établir son règne, n'a pas renoncé au plan de son Père sur l'Eglise, plan suivi, exécuté, développé à travers toutes les révolutions, toutes les chutes, toutes les ruines, tous les anéantissements des royaumes de ce monde. Il a, au contraire, continué et perfectionné ce plan divin de l'Eglise ; il a exercé lui-même sa royauté temporelle et civile sur la terre, dans l'Eglise formée par lui. En effet, il l'a constituée et lui a donné une hiérarchie qui doit se gouverner elle-même, aussi bien au temporel qu'au spirituel, et administrer tout ce qui lui appartiendra en propre sur la terre. En constituant ainsi un gouvernement total et complet, n'a-t-il pas fait le plus grand acte de souveraineté, même temporelle, qui puisse se faire? D'ailleurs, il a exercé la souveraineté, même temporelle, par tous les actes qui lui sont essentiels, comme l'histoire de sa vie publique le prouve. De plus, il a constitué son Eglise libre et indépendante de tout pouvoir, de tout gouvernement des hommes; par conséquent, il s'en est réservé à lui-même la royauté, aussi bien civile et temporelle que spirituelle. Ce sont là autant de vérités contenues dans l'Evangile. Jésus-Christ y proclame et y confesse juridiquement sa royauté, même temporelle; il veut être condamné et mourir aussi bien comme roi temporel que comme roi spirituel et Fils de Dieu. Il n'a pas seulement exercé la souveraineté ; il est de foi

définie que *Notre-Seigneur* et les apôtres, par conséquent l'Eglise, ont possédé, en particulier et en commun, des biens temporels, et qu'ils ont eu le plein et parfait domaine des biens ainsi possédés. Il serait hérétique d'affirmer obstinément le contraire. La possession et la propriété des biens possédés par Jésus-Christ et par les apôtres, ou par l'Eglise, sont exemptes ou indépendantes de toutes charges et de toute juridiction des pouvoirs temporels des hommes. C'est au moins une certitude théologique résultant de toute la doctrine catholique, des décrets des conciles et de la condamnation des erreurs contraires par le saint-siége et les conciles. Les droits, les biens temporels, les propriétés de l'Eglise, sont sacrés : ils appartiennent indivisiblement à Jésus-Christ et à l'Eglise. Aucun pouvoir humain, aucun souverain temporel, aucun homme ne peut ravir, enlever à l'Eglise et aux personnes ecclésiastiques ces droits, ces biens, ces propriétés, ni les imposer, sans commettre un sacrilége et mériter d'être puni comme sacrilége. Ce sont là des certitudes qui appartiennent à la foi. C'est pourquoi ces droits, ces biens, ces propriétés, et, en particulier, le principat civil du saint-siége, revêtent le caractère de chose spirituelle par leur destination ; et, par conséquent, c'est de droit divin que les droits à des biens temporels et à un principat temporel appartiennent à l'Eglise. Mais si les droits et les biens temporels de l'Eglise sont exempts et indépendants de toutes les juridictions des gouvernements temporels, il est évident qu'ils ne peuvent dépendre que du pouvoir et de la royauté de Jésus-Christ sur son Eglise.—Cette royauté temporelle de Jésus-Christ sur son Eglise et l'indépendance de son royaume, qui est son Eglise, sont démontrées par les Actes et les Epitres des apôtres, aussi bien que leur droit de propriété et de domaine souverain. Ces mêmes vérités sont démontrées par l'histoire et les monuments des trois premiers siècles de l'ère chrétienne. Constantin a accompli les desseins de Dieu et les prophéties qui annonçaient que le siége temporel du royaume de Jésus-Christ serait établi sur les ruines de l'empire et de Rome païenne. Après Constantin, la royauté temporelle de Jésus-Christ sur la nouvelle nation sainte, réservée pour être le siége du centre de l'Eglise, vit s'accroître ses domaines et son pouvoir temporel immédiat jusqu'au VIIIe et au IXe siècle. Au IXe siècle, l'Europe est définitivement constituée sous la double royauté spirituelle et temporelle de Jésus-Christ. Le pontife romain, vicaire de Jésus-Christ, exerçait la souveraineté temporelle sur une nation constituée et réservée depuis déjà quatre siècles.

L'Eglise possédait en tout domaine souverain la majeure partie de l'Italie. Ses domaines et ses propriétés, usurpés par les Lombards, lui sont restitués et rendus par les rois français Pepin et Charlemagne. Le pontife romain, en vertu de son autorité souveraine, aussi bien temporelle que spirituelle, crée le saint-empire romain, pour la défense de l'Eglise, dans la personne de Charlemagne; mais le pontife en garde tous les droits, qu'il exerce seul dans la vacance du trône impérial. Nul ne peut être empereur que par le pontife, qui peut aussi, par là même, déposer l'empereur indigne.

On le voit, depuis la création du monde jusqu'à ce jour, le Christ, promis et attendu, ou venu parmi les hommes, a eu sur la terre un royaume spécial et réservé, qu'il a gouverné par ses lieutenants et vicaires, pontifes et rois, aussi bien au temporel qu'au spirituel; il a fait de ce royaume temporel et civil, de cette nation sainte et réservée, le siége du centre de son Eglise; et c'est de là qu'il gouverne, par son vicaire et par sa royauté spirituelle, toutes les nations, qu'il laisse libres d'ailleurs de se gouverner au temporel selon qu'il leur convient, pourvu qu'elles se conforment à la loi de justice et de vérité enseignée par son Eglise. La nécessité de la souveraineté temporelle, indépendante, de l'Eglise, est fondée sur le droit divin. Une conséquence rigoureuse de toutes ces vérités, c'est qu'il est absolument nécessaire que l'Eglise ait un principat civil, une domination temporelle souveraine. Le gouvernement civil et temporel de l'Eglise dans ses droits, sa constitution et ses principales modifications, a toujours été le plus conforme au droit naturel et divin. Le gouvernement de l'Eglise dans tout l'univers a fait entrer les peuples dans la plénitude de la vie civile et politique, les a élevés dans la vraie liberté. La révolution a tendu sans cesse à détruire cette vie et cette liberté des peuples, pour arriver à la ruine complète de l'Eglise. Les envahissements de la démocratie, d'une part, du despotisme des rois, d'autre part, ont amené la pragmatique-sanction de Bourges; celle-ci a conduit au concordat de 1516, dont la constitution civile du clergé, en 1790, fut la réaction. De cette constitution schismatique et hérétique sont sortis le concordat de 1801 et les articles organiques, puis le concordat de 1813. De tout cela est née la domination laïcale sur l'Eglise, la destruction de l'indépendance et de la liberté de l'Eglise, d'abord en France, puis dans toute l'Europe. L'asservissement de l'Eglise a conduit à la négation théorique et pratique des principes du droit naturel et divin, base et loi des sociétés. De ces principes, comme des révolutions rui-

neuses nées de leur mépris, ressort la nécessité du tribunal suprême et indépendant de l'Eglise, pour juger les causes des nations et des pouvoirs aussi bien que les causes des nations entre elles. « Toutes « ces conclusions, dit l'auteur, sont confirmées par l'admirable allo-« cution de notre saint-père le pape Pie IX, le 9 juin 1862, aux « évêques du monde catholique réunis à Rome, et par l'adresse à « jamais mémorable faite en réponse au pontife par ces mêmes « évêques (p. 582). »

Maintenant, de ces principes et de ces enseignements se déduisent facilement les choses qui sont de certitude ou d'opinion en matière politique. Mais ici nous sommes, bien malgré nous, condamnés au silence. Quoi qu'il en soit, ce qui précède suffit pour montrer avec quelle assurance M. l'abbé Maupied établit une thèse hardie au temps où nous vivons. On est confondu trop souvent, en rencontrant, dans des hommes qui se croient catholiques, et qui, au fond, tiennent fort à l'être, une ignorance satisfaite et sereine des enseignements et des principes les plus indispensables de l'Eglise. La somme des affirmations qui se débitent et des théories qui se répandent contre l'esprit ou contre la lettre même des vérités enseignées dans l'Evangile ou décrétées par l'Eglise, est incalculable. On dirait qu'un certain nombre de catholiques ont entrepris la tâche, comme étant l'œuvre du siècle, de se faire pardonner ce titre et cette qualité, en unissant leur voix et en faisant chœur, sur beaucoup de points, avec nos adversaires les plus perfides. Ceux-là, ainsi que les fameux « catholiques sincères, » devraient lire et méditer les doctes pages de M. l'abbé Maupied. A coup sûr, ce livre excitera leur bile, il leur paraîtra une œuvre malheureuse, rétrograde, désastreuse, compromettant à la fois l'Eglise et la société; surtout, ils y trouveront un crime contre la modération, leur vertu sacro-sainte! Restera cependant la question de savoir si, Dieu ayant créé ce monde et les hommes pour son Eglise et à cause de son Eglise, ainsi que nous devons le croire, M. l'abbé Maupied n'a pas tracé la vraie notion de « l'Eglise » et décrit « les lois éternelles des sociétés humaines. » Sans prétendre que toutes les propositions et conclusions de ce vaste travail, touchant à tant de choses délicates et difficiles, sont indiscutables et incontestables, on ne saurait cependant dissimuler qu'il provoque l'attention et l'étude de tout catholique qui veut connaître à fond les obligations que sa foi lui impose. Sans doute, on fera plus d'une réserve; on trouvera bien des fois que le raisonnement suit une

marche un peu cavalière ; qu'il est, par moments, bien tranchant et rigoureux ; plus d'un lecteur reculera, avec une surprise douloureuse, comme nous l'avons fait nous-mêmes, devant cette facilité à admettre intrépidement que Bossuet et presque toute l'Eglise de France auraient fort bien pu être excommuniés ou même hérétiques, à propos des idées gallicanes ; en un mot, il y a, dans M. l'abbé Maupied, plus d'un raisonnement outré, ce qui est l'écueil de la théologie ; néanmoins, la thèse générale de l'auteur n'est aucunement endommagée par ces exagérations nées d'un excès de zèle. Ce livre projette un jour immense sur ce qui est la grande question de notre temps, et sera probablement la dernière grande question de l'histoire : les droits précis de la vérité parmi les hommes. Cette question, qui se présente implacablement en tout et partout aujourd'hui, et qui épouvante à tel point qu'on refuse, non-seulement de la résoudre, mais d'avouer seulement sa présence, il faudra bien pourtant, sous peine de périr, l'aborder d'un œil et d'une main fermes. L'ouvrage de M. l'abbé Maupied abrégera beaucoup le travail. Plus d'un point y est élucidé sans retour. Ainsi, la royauté temporelle de Jésus-Christ sur son Eglise ; les conséquences de ce fait inattaquable ; le sens du texte célèbre dont on use et abuse continuellement : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est « à Dieu ; » la nécessité de la souveraineté temporelle indépendante, pour l'Eglise, fondée sur le droit divin ; l'asservissement de l'Eglise, tendant intentionnellement à sa destruction ; bien d'autres encore. L'amour le plus ardent, le plus dévoué, le plus filial pour l'Eglise, parfume toutes les pages de ce livre, écrit avec entrain et vigueur, plutôt qu'avec perfection de style. C.-M. André.

36. **LES EXILÉES** *de la Souabe*, par Mlle Louise Diard. — 1 volume petit in-8° de 140 pages plus 1 gravure (1864), chez Alfred Mame et fils, à Tours, et chez Mme veuve Poussielgue-Rusand, à Paris (*Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, série petit* in-8°); — prix : 65 c.

Cette nouvelle, dont la scène est placée en Allemagne au XIIIe siècle, est assez accidentée et rappelle assez bien le lieu et le temps. Une jeune fille ambitieuse s'éprend d'un aventurier chef de brigands, qui joue le rôle d'un grand seigneur, et l'épouse avec le consentement un peu forcé de sa mère. Bien des années se passent sans qu'on entende parler de l'imprudente Marguerite. Plus sage, Rose, sa sœur cadette, contracte une union raisonnable, qui ne laisse

pas que d'être traversée par plus d'une épreuve. La foi, l'amour mutuel des deux époux, les soutiennent. La Providence leur vient toujours en aide, et leur ménage enfin un puissant secours dans la protection du prince Louis de Thuringe et de sainte Elisabeth, son épouse. C'est d'après M. de Montalembert que sont esquissés les traits de ces deux illustres personnages. Pendant que Rose et son mari jouissent de la faveur royale, Marguerite est réduite à la dernière détresse par l'inconduite et les crimes de son époux. Longtemps sa famille ignore son sort; on finit enfin par la retrouver et même par convertir le brigand, qui devient bon époux et bon père. Quel malheur que tous les mariages mal assortis ne finissent pas aussi bien! Cette petite histoire obtiendra les suffrages des jeunes lecteurs à qui elle est destinée.

J. Maillot.

37. **HISTOIRE DE JEANNE DARC** (sic) *et réfutation des diverses erreurs publiées jusqu'aujourd'hui*, par M. L. Villiaumé; — 3e *édition, revue par l'auteur.* — 1 volume in-8° de 412 pages (1864), à la Librairie internationale; — prix : 7 fr. 50.

M. Villiaumé appartient à la catégorie des historiens modernes qui, en parlant de l'héroïne d'Orléans, écrivent Jeanne *Darc* et non Jeanne *d'Arc*. M. Henri Martin et M. Vallet (de Viriville) sont leurs principales autorités, et cette habitude, il faut le dire, tend si bien à prévaloir, que la ville de Paris vient de donner à l'une de ses rues modernes le nom de *Jeanne* Darc. Ne discutons pas sur les mots. Dans un autre compte rendu (p. 365 de notre t. XXXI), nous avons dit sur quoi s'appuye l'usage que M. Villiaumé a accepté, et par quels motifs nous croyons devoir, tout au contraire, maintenir à Jeanne (du village d'Arc) le nom que nous avons eu l'habitude de lui donner depuis notre enfance, et que tant de générations lui ont attribué avant nous. Cette thèse nous paraissant épuisée, nous passons à des observations d'une autre nature.

En dépit de son titre, le livre de M. Villiaumé ne nous paraît renfermer aucune réfutation bien sérieuse des prétendues erreurs accréditées sur la Pucelle d'Orléans. L'auteur, qui a étudié avec un soin attentif toutes les chroniques, tous les documents où il est question de son héroïne, les résume d'une manière claire et précise, et sans aucun parti pris de plier l'histoire à une théorie. Son récit diffère, dans beaucoup de détails, de ceux de MM. Henri Martin et Quicherat, et bien souvent les appréciations nouvelles sont justifiées à l'aide de

vivante. La première représente la frivolité mondaine ; la seconde est la personnification des habitudes sérieuses et actives au sein de la richesse. C'est cette opposition qui empêche le mariage des deux cousins, Suzanne d'Olshausen et Maurice de Wittenstein. Suzanne, qui, au sortir de sa pension, a partagé et vivement encouragé l'affection de Maurice, ne tarde pas à le délaisser : sous l'influence des leçons maternelles, elle choisit un époux de caractère et de goût tout opposés à ceux de son cousin ; elle devient Mme de Stadlein, et ne rêve qu'honneurs et plaisirs dans le monde que doit lui ouvrir la haute position diplomatique de son mari.

Mais l'heure des déceptions ne se fait pas attendre. Les roses parfumées et brillantes s'effeuillent et ne laissent que des épines. M. de Stadlein épuise à la fois sa fortune et sa santé dans les excès du luxe, la dissipation et la négligence. La vie, à ses côtés, devient si triste pour Suzanne qu'elle songe à une séparation, et ce n'est que sur les instances de Maurice qu'elle se détermine à rester au poste du devoir et des sacrifices. Bientôt devenue veuve, et désabusée depuis longtemps des illusions qui l'ont perdue, elle veut du moins que sa fille, Anne, profite de sa douloureuse expérience, et elle ne consentira jamais pour elle à un hymen du genre de celui dont elle a été victime. Les circonstances l'aident merveilleusement ; car Maurice, qui n'a cessé de l'aimer, partage en mourant sa fortune entre elle, sa fille et le jeune Maurice Brawn, dont il a été le protecteur, et à qui il lègue son esprit sérieux et actif et son nom, en témoignant le désir qu'il devienne l'époux d'Anne. Anne et Maurice s'aimaient déjà : Suzanne n'hésite pas à les unir.

Un style simple et élégant à la fois, la conduite habile du récit, rendent fort attrayante la lecture de cet ouvrage. La moralité en est irréprochable ; c'est un excellent plaidoyer en faveur du travail contre la frivolité mondaine qui se peint si bien elle-même dans ces paroles de Suzanne : « On ne peut être à la fois mère et femme à la mode. « On se lève tard ; on s'habille pour les visites, pour la promenade ; « on rentre pour changer de toilette, pour dîner au dehors ou pour « recevoir ses convives ; le soir, on va au théâtre, quand on ne va « pas au bal... Comment trouver le temps de s'occuper de ses en« fants (p. 127) ? » Le sujet se développe tantôt sous forme de lettres, tantôt en notes de journal. C'était un moyen de le rendre plus dramatique et animé ; mais le début manque un peu de clarté et de précision. N'oublions pas le précepte de Boileau :

Un sujet n'est jamais assez tôt expliqué.

Les *Mélanges* qui complètent ce volume sont une série d'articles ingénieux, piquants et sensés, sur l'art de la conversation, — la distinction, — la naïveté et la simplicité, — la coquetterie, — l'élégance. On y trouve deux correspondances très-ingénieuses, l'une entre une épingle et une aiguille (le luxe et le travail); l'autre entre la mère d'une jeune fille et le père d'un jeune homme (c'est une critique des défauts de la jeunesse des deux sexes). Enfin, n'oublions pas la *Lanterne magique pour les femmes*, où l'on voit les portraits de la femme d'intérieur (dans le mauvais sens), de la femme pédante, de la femme frivole, de la femme méchante, etc.

Voilà donc la satire de Boileau refaite, mais avec bien plus de mérite, car c'est une femme qui en a eu le courage, et avec bien plus de justice, car, après les portraits de femmes défectueuses qui absorbent toute la verve de Boileau, vient ici le portrait de la *femme comme il faut*, et comme il y en a, Dieu merci, plus de *trois qu'on pourrait nommer*.

La moralité sérieuse et ferme de ces jolies compositions est d'autant plus à remarquer, qu'elles ont été publiées d'abord dans un journal de modes. Il n'y a que les lignes suivantes qui nous aient vraiment choqués et que nous ne comprenons pas : « Si l'on exagère la « modestie, on aboutit à l'humilité et à l'hypocrisie (p. 240). » Qu'y a-t-il donc de commun entre l'humilité vraie, une grande vertu chrétienne, et l'hypocrisie? L'humilité n'est plus une vertu si elle est une exagération, car (Mme Raymond qui a cité avec tant d'à-propos l'étymologie latine du mot *élégance* ne récusera pas cet axiome latin), *in medio stat virtus*. A. Vissac.

41. **INSTRUCTION** *synodale de* Mgr l'évêque de Poitiers *sur les principales erreurs du temps present*. — 1 volume in-12 de 314 pages (1864), chez Henri Oudin, à Poitiers, chez V. Palmé et chez Etienne Giraud, à Paris; — prix : 2 fr. 50 c.

Ceci est la troisième instruction synodale de Mgr l'évêque de Poitiers. La première, on s'en souvient bien, considérait Rome comme le siége de la papauté (p. 278 de notre t. XV); la seconde (p. 495 de notre t. XX) commençait la revue des principales erreurs du temps présent, que celle-ci achève. Revue, disons-nous; oui, mais à la façon de la revue, du défilé terrible qu'auront à subir un jour, devant le tribunal de Dieu, tous les ennemis de son Christ et de son Eglise. Et, en effet, dans les deux jugements, tout n'est-il

pas semblable? N'est-ce pas déjà le jugement des morts? Car elles sont bien mortes, — et depuis longtemps, — toutes ces erreurs qui usurpent ou reçoivent de l'ignorance le nom de la vie, et qui veulent s'imposer comme nouvelles ou comme rajeunies à l'aveugle crédulité de nos contemporains; mortes en elles-mêmes, mortes aussi dans la forme dont les pare la fade hypocrisie de quelques lettrés. On a dit et répété que toutes les objections modernes avaient été entrevues et soulevées contre la foi par les premiers ennemis du christianisme; que toutes, par conséquent, avaient été détruites déjà par les Pères, par les docteurs que l'Esprit-Saint s'est suscités d'âge en âge pour mettre l'affirmation divine à côté, ou plutôt au-dessus de chaque erreur; on l'a dit, mais on ne l'a jamais démontré avec cette évidence. A l'aide d'une concordance, d'une table bénédictine, il est facile de recueillir des passages des Pères, d'en émailler ses discours; mais ce n'est souvent qu'un placage qui ne nous donne pas leur moelle et leur substance. Certes, Mgr l'évêque de Poitiers a sa dialectique, son éloquence, son style à lui, et, dans les écrits de ce temps, il n'est rien au-dessus; toutefois, ce n'est pas ce qui fait principalement la grandeur et l'autorité de sa parole, ni ce qu'il y a de plus admirable dans ses instructions pastorales. Ce qui est merveilleux, ce qui étonne, dans ce siècle de lectures petites, étroites, frivoles, c'est sa lecture immense et solide de l'Ecriture et des Pères; lecture digérée, qui les a fait passer en lui, comme autrefois en Bossuet, en sorte qu'on dirait une véritable transsubstantiation. Qu'il cite ou qu'il parle en son nom, on entend toujours les oracles divins, puis leurs plus grands interprètes, saint Basile et saint Jean Chrysostome, saint Augustin et saint Hilaire, — saint Hilaire particulièrement, qui semble encore assis sur le siége de Poitiers et parler par la bouche de son successeur. C'est leur doctrine qui nous est enseignée, c'est leur voix éloquente qui retentit à nos oreilles, par exemple dans cette magnifique affirmation du dogme de la Trinité par l'impossibilité de n'y pas croire, qui est autant à Mgr de Poitiers qu'à saint Hilaire, tant est intime et profonde la pénétration mutuelle de leur pensée et de leur langage (pp. 97, 98, 99). Alors, on voit que nos sophistes contemporains, si fiers de leur raison, de leur critique nouvelle, ne sont que de misérables plagiaires des sophistes des premiers siècles; plagiaires quant au fond, plagiaires même quant à la forme. Ainsi, que n'a-t-on pas dit des formes délicates de M. Renan, de son adresse à tempérer l'outrage par l'éloge, etc.? Eh bien!

tout cela est renouvelé de l'école de Julien, comme il appert de plusieurs passages de la *Cité de Dieu*, où l'on ne sait vraiment qui l'on entend, de Porphyre ou de l'auteur de la *Vie de Jésus* (pp. 157 et suiv.).

Jugement des morts, répétons-le donc; jugement irréfragable, puisque la sentence est portée par Dieu lui-même parlant dans ses Ecritures, ou par les conciles, les pontifes, les docteurs qu'il a constitués juges à sa place, et que Mgr l'évêque de Poitiers résume dans ses enseignements. Nous n'avons pas à revenir sur les premières instructions pastorales, déjà si opportunes, puisque « ce qui est attaqué, « nié, blasphémé dans chaque siècle, c'est là principalement ce que « ce même siècle doit défendre, doit affirmer, doit confesser (p. 15); » mais plus grande encore est l'opportunité de celle-ci, qui traite du surnaturel. Voilà bien la grande, et, en un sens, l'unique question de ce temps, non-seulement entre croyants et incrédules, mais entre catholiques même, puisqu'il s'est formé parmi nous une école qui, sans le vouloir ni le sentir, s'est laissé plus ou moins atteindre par la peste du naturalisme, et en gâte plus ou moins ses études d'histoire, de philosophie et de politique. Nous avons, hélas! des catholiques libéraux, des catholiques rationalistes ou naturalistes, dont il est important de dissiper les illusions. A ceux-ci comme aux incrédules s'adresse donc Mgr l'évêque de Poitiers, lorsque, dans une division très-nette et qui embrasse tout, il énumère et définit les diverses classes de naturalistes, dont une est celle des catholiques libéraux, des « catholiques sincères et indépendants (p. 32). » Puis, contre les uns et les autres, il pose et démontre les affirmations vraiment catholiques sur la nature incréée, qui est Dieu; sur la nature créée, et particulièrement sur la nature de l'homme; sur la jonction de l'une et de l'autre de ces natures par l'union hypostatique accomplie en Jésus-Christ, c'est-à-dire par l'incarnation; sur le prolongement de cette union déifique dans toute la race humaine par l'ordre de la grâce et de l'adoption divine; enfin, sur les conséquences de cette union et de cette adoption, non-seulement par rapport à l'homme individuel, mais encore par rapport à l'homme social. Il y a là toute une théodicée, toute une anthropologie chrétienne; puis une admirable démonstration de la divinité de Jésus-Christ, et de la noble obligation où nous sommes d'aspirer à la destinée surnaturelle qu'il nous a acquise par son incarnation; il y a enfin tout un traité d'économie chrétienne, de gouvernement chrétien, que nous invitons particulièrement les catholiques dits libéraux à méditer. C'est sur ce point que nous au-

rions voulu insister davantage, et c'est précisément à quoi la nature de notre recueil nous interdit de toucher. Mais on lira, on a lu déjà ce beau chapitre, soit dans le livre lui-même, soit dans les journaux religieux qui l'ont reproduit ; on lira le livre tout entier, si l'on veut avoir, dans un résumé et un enchaînement merveilleux, dans le plus beau langage, toutes les réponses de la théologie catholique aux plus hautes questions du temps présent. U. MAYNARD.

42. LE MEXIQUE *ancien et moderne*, par M. Michel CHEVALIER, membre de l'Institut. — 1 volume in-12 de 632 pages (1864), chez L. Hachette et Cie ; — prix : 3 fr. 50 c.

Cette question du Mexique, qui a si fort préoccupé l'attention publique depuis quelque temps, est ici étudiée *ab ovo* et à fond. Histoire, statistique, économie sociale, religion, nationalités, commerce, M. Michel Chevalier n'omet rien de ce qui peut lui procurer des lumières, et c'est appuyé sur de nombreux documents, qu'il conclut à l'immense intérêt qu'offrait à l'Europe entière, aux « races latines « surtout (p. 505), » l'expédition accomplie par la France. Cette œuvre est sérieuse ; elle accuse partout un esprit grave et distingué, qui ne s'arrête point aux surfaces, et dont la vue mesure bien les distances. On s'assurera tout à l'heure, cependant, que l'étendue n'est pas toujours la justesse, et que, pour apprécier sainement les choses supérieures de ce monde, une communication habituelle avec celles de Dieu n'est point inutile.

Le livre se divise en huit parties méthodiquement distinctes : civilisation mexicaine avant Cortez ; — conquête des Espagnols ; — le Mexique sous le régime colonial ; — guerre de l'indépendance ; — gouvernement du Mexique indépendant ; — des ressources et de l'avenir du pays ; — des motifs d'une intervention de l'Europe ; — la tentative de régénérer le Mexique considérée dans ses rapports avec l'attitude actuelle de la cour de Rome vis-à-vis de la civilisation moderne.

La partie purement narrative devait être et est en effet d'un intérêt singulier. Ce vaste et florissant empire subjugué par une poignée d'hommes qui se jouent des dangers et enchaînent, par un inconcevable héroïsme, la victoire à leurs bannières, forme l'un de ces drames auxquels les plus célèbres épopées de l'antiquité cèdent le pas. Les âges qui ont suivi n'ont rien vu d'égal. L'auteur fait ressortir à bon droit ce double caractère de l'expédition : elle ne fut pas seulement

une de ces glorieuses aventures qui ont rempli la fin du xv[e] siècle et le commencement du xvi[e] ; elle eut pour mobile en grande partie, et grâce à l'esprit qui animait alors l'Espagne, le désir de gagner à l'Evangile et à l'Eglise des peuplades inconnues, idolâtres, livrées à tous les égarements de l'erreur, à ces sacrifices humains qui font reculer d'épouvante et qui, au Mexique seulement, dévoraient 20,000 victimes par an. A l'inauguration du grand temple, en 1486, 70,000 infortunés furent égorgés un à un sur l'autel de l'infâme divinité ; la procession occupait quatre milles de long ! Au reste, les points de contact des croyances mexicaines avec la révélation primitive et avec les doctrines judaïques et chrétiennes sont extrêmement remarquables : l'auteur le constate dans l'occasion, et le constate avec empressement : « L'absolution religieuse purifiait des crimes, même par-devant « le bras séculier, et, longtemps après la conquête, on voyait encore « les Indiens poursuivis par la justice demander à être relâchés, en « présentant un billet de confession de leur curé. Les Mexicains « avaient une cérémonie pareille au sacrement de l'eucharistie, où les « prêtres distribuaient aux fidèles les fragments d'une pâte de maïs, « qu'on avalait en se prosternant, avec la croyance que c'était la chair « même de la Divinité... Parmi ces populations idolâtres, la croix « était un objet vénéré. A l'île Ulua (Saint-Jean d'Ulloa), ils ado- « raient une croix de marbre blanc, sur le haut de laquelle était une « couronne d'or : ils disaient que sur cette croix était mort quelqu'un « qui était plus beau et plus resplendissant que le soleil (pp. 90- « 92). » M. Michel Chevalier ne possède point à un degré éminent l'art de raconter ; son style est, dans la narration, d'un mérite assez ordinaire ; mais le chapitre X de la II[e] partie, *la conquête du Mexique considérée au point de vue dramatique, ou comme sujet d'une épopée*, est rempli de fines et judicieuses observations : on y voit clairement que le sujet de l'*Iliade*, celui de l'*Enéide*, de la *Jérusalem délivrée* même, pâlissent devant l'histoire de Cortez. Aucun fait historique ne prêterait autant à un grand poëme épique : rien n'y manque, ni les hautes figures, ni la grandeur de l'entreprise et de ses résultats, ni les épisodes, ni le merveilleux, ni les contrastes, ni autre chose encore. A l'œuvre donc, poëtes et dramaturges toujours en quête et si rarement heureux dans vos choix ! « Ceux qui prétendraient que la soif de l'or a pu inspirer tant d'héroïsme et faire « exécuter de si grandes choses ne connaîtraient pas la nature hu- « maine et la calomnieraient (p. 241). »

sentiment qui fait le grand style. Mais tout le reste, malgré l'aptitude singulière dont l'auteur des *Essais* aurait dû être doué pour le genre épistolaire, n'est pas comparable à ce passage, et toutes ces lettres pâlissent à côté de celles de Henri IV, qui véritablement maniait la plume comme l'épée. C'est une gloire posthume que la publication des lettres missives a faite de nos jours au Béarnais, et à laquelle le *Curieux* contribue encore par la révélation des trésors de son cabinet, gloire que gardera le grand roi, sacré en même temps grand écrivain.

Le livre quatrième de ce volume est intitulé : « Voyage où il vous « plaira. » — Où il vous plaira à vous-même, pourrions-nous répondre à notre aimable guide, bien sûrs qu'à sa suite, et au gré de sa fantaisie, le voyage sera pour nous plein d'agrément. C'est pourquoi nous regrettons de ne pouvoir, vu la longueur de cet article, l'accompagner dans les zigzags de son voyage à travers son cabinet et aussi ses souvenirs. Car ce livre est plus personnel que les autres et prend le caractère de mémoires, sous prétexte qu'on veut savoir à quel auteur on a affaire quand on lit un ouvrage. Le *Curieux* donne donc son portrait, et raconte son enfance et son éducation dans la pension Savouré ; puis il revient à ses documents écrits, et il insiste sur leur utilité, dont il donne des exemples. De là de nombreuses lettres de Malherbe, de Bussy-Rabutin, de Racine, accompagnées d'intéressantes études sur ces personnages. Il s'interrompt de nouveau par des détails personnels, et nous renvoie à un autre jour pour reprendre notre promenade dans son cabinet. Quand il lui plaira, disons-le lui encore ; mais que ce soit le plus tôt possible ! U. Maynard.

54. COURS *de conférences sur la religion, le plus complet, le plus suivi, le plus neuf sous bien des rapports, et peut-être aussi le plus solide qui ait encore paru,* ou *l'Histoire, les dogmes, les preuves, les préceptes, les sacrements, le culte, les fêtes du christianisme, et aussi les vices, les vertus, les fins dernières, exposés du haut de la chaire, d'après un nouveau plan, le plus conforme à la nature de l'esprit humain et à ses dispositions actuelles*, par M. l'abbé A.-F. Rua ; — 2e *édition, revue, corrigée et augmentée de 25 nouvelles conférences et d'autres additions très-considérables ; — ouvrage extrêmement utile à tous les prêtres qui sont chargés de l'enseignement de la religion.* — 3 volumes in-12 de lii–464, 488 et 462 pages (1863), chez Monnoyer, au Mans, et chez V. Palmé, à Paris ; — prix : 10 fr., et 11 fr. *franco* par la poste.

Mettre le sommaire d'un ouvrage dans son titre n'est pas une chose nouvelle : c'était assez l'habitude de nos aïeux ; mais y loger toute

une réclame, et la plus vive, la plus pompeuse qui se puisse imaginer, c'est une hardiesse vraiment *neuve*. Malheureusement, cela sent un peu... l'orviétan.

M. l'abbé Rua pense que, pour l'enseignement de la religion, la méthode historique est la meilleure en soi et la mieux appropriée aux dispositions actuelles. Rien de plus exact, surtout si l'on s'adresse à des esprits cultivés, qui éprouvent le besoin de pénétrer jusqu'au fondement sur lequel repose leur foi. Mais la méthode historique peut être entendue de différentes manières, et avec plus ou moins de logique et d'efficacité. — Voyons la marche que suit l'auteur et l'ordre des questions traitées dans ces conférences. Autorité de l'Ancien Testament; — existence et perfections de Dieu; — innocence et chute de l'homme; — nature, divisions et répartition de la grâce; — nécessité de la religion et de la révélation; — promesses et figures du Rédempteur; — autorité du Nouveau Testament; — divinité de Jésus-Christ; — JÉSUS-CHRIST DOCTEUR : spiritualité et immortalité de l'âme; le ciel, l'enfer, le purgatoire et la résurrection; — JÉSUS-CHRIST RÉNOVATEUR DU DÉCALOGUE : les dix commandements; — JÉSUS-CHRIST SANCTIFICATEUR : les sacrements; — JÉSUS-CHRIST PRÉCEPTEUR ET RÉGÉNÉRATEUR DU MONDE : la prière; le renouvellement intellectuel, moral et social du monde; — JÉSUS-CHRIST FONDATEUR D'UNE EGLISE : établissement, infaillibilité, histoire abrégée de l'Eglise catholique, culte et fêtes principales.— Cette nomenclature, qui joint à l'agrément d'une table des matières une clarté particulièrement instructive, révèle, ce nous semble, plus d'un défaut dans le plan de M. l'abbé Rua.— Quand on veut procéder, dans une étude de ce genre, en prenant pour point de départ une donnée dont la raison est seule juge, il serait bon de poser, comme premières assises, les grands principes de la philosophie pure, ceux du moins qui sont tout à fait évidents. On éviterait un mélange d'arguments qui n'est jamais exempt de confusion. On aborderait ensuite franchement l'histoire, et, par elle, on arriverait sans encombre au grand argument qui domine toute la théologie, c'est-à-dire à l'autorité de l'Eglise catholique. On aurait ainsi trois flambeaux : la raison, l'histoire et l'autorité, pour explorer le dogme, la morale, la discipline dans tous leurs détails, et l'on pourrait marcher hardiment sans avoir rien à supposer, sans alléguer un chef de preuves qui ne fût parfaitement justifié. — M. l'abbé Rua n'a pas suivi cette marche, essentiellement logique. Aussi, il a fait usage des saintes Ecritures avant d'en

avoir démontré la valeur ; il a allégué l'autorité de l'Eglise avant d'avoir prouvé son existence et son infaillibilité ; il a traité de la grâce avant même de dire qu'il y a et qu'il doit y avoir une religion. Ce sont là des défauts regrettables, surtout dans un ouvrage annoncé par tant de superlatifs louangeurs. On ne peut vraiment, malgré la meilleure volonté du monde, convenir que ce *Cours de conférences* soit le plus *suivi* qui ait paru. — Est-il, au moins, le plus *solide?* Saint Thomas, toute modestie à part, le nierait peut-être. — Le plus *neuf?* Pour le titre, nous sommes portés à le croire. — Le plus *complet ?* Comme ouvrage élémentaire , c'est vrai.

En somme, et malgré ces réserves, il faut, pour être justes, dire que M. l'abbé Rua a fait un bon livre , plein d'érudition, attrayant, très-utile. Le style en est trop abondant; le substantif s'y trouve souvent mal à l'aise au milieu des épithètes ; la pensée y prend quelquefois des allures trop dégagées pour le sujet; mais la lecture n'en est pas moins agréable et attachante. C'est de la théologie à toute vapeur.

LE VERDIER.

55. **LES TROIS COUSINS**, ou *le Prix du temps*, par M. Théophile MÉNARD. — 1 volume petit in-8° de 140 pages plus 1 gravure (1863), chez Alfred Mame et fils, à Tours, et chez Mme veuve Poussielgue-Rusand, à Paris (*Bibliothèque de la jeunesse chrétienne, série petit in-8°*); — prix : 65 c.

Bon petit ouvrage, où, après quelques préliminaires qui ne manquent pas d'intérêt, sont représentés trois enfants également bien nés, mais différant entre eux par le caractère. A l'influence des traditions et des exemples d'une respectable famille vient se joindre celle de l'institution où ils sont élevés, le célèbre collége de Pontlevoy, dans lequel on pourra reconnaître aussi l'esprit de quelques autres maisons d'éducation également excellentes. D'utiles avis pratiques sur la direction à donner aux études, recommandent aux jeunes gens et aux parents ce volume, où tout est simple, vrai, et suffisamment développé sans surabondance fatigante. Une conférence pleine d'intérêt sur le prix et l'emploi du temps est assez remarquable, et donnerait à elle seule une certaine valeur à ce livre, dont toutes les parties sont, du reste, bien proportionnées. Il est du petit nombre de ceux de cette collection qui laisseront quelque chose dans l'esprit, et auxquels on pourra revenir avec profit et plaisir.

56. **LE COUVENT DES CARMES** *et le séminaire de Saint-Sulpice pendant la terreur, massacre du 2 septembre 1792, emprisonnements en 1793, liste des dé-*

tenus, documents inédits, plans et fac-simile, par M. Alexandre Sorel. — 1 volume in-8° de viii-444 pages plus 6 planches (1863), chez Didier et Cie; — prix : 7 fr.

Quoi qu'on en dise, l'histoire de la révolution française n'est pas faite. De même que l'histoire de France, elle devra se faire à l'aide de monographies qui, toutes réunies dans la main d'un habile metteur en œuvre dirigé par de solides principes, donneront enfin le sens et le dernier mot de l'immense catastrophe qui a ouvert l'époque contemporaine.— C'est une de ces monographies que M. Sorel a écrites et il a mis à ce travail modeste, mais aussi ardu que plein d'intérêt, une patience sagace de chercheur et d'érudit. Il s'en explique avec simplicité dans un court avant-propos. Charmé par l'aspect du couvent des carmes et rempli des souvenirs que ce lieu rappelle, il a voulu détacher des annales de la terreur un épisode émouvant et lui restituer entièrement sa sincérité. Dans ce but, il s'est imposé, nous dit-il, les recherches les plus minutieuses pour éclairer certains détails qui étaient jusqu'alors restés obscurs, ou sur lesquels la poésie de certains conteurs avait jeté ses reflets fantastiques. Aucun sacrifice ne lui a coûté. Il a visité plus d'une fois les endroits mêmes où les moindres circonstances s'étaient produites, et ses investigations lui ont été rendues plus faciles par l'obligeance empressée des RR. PP. dominicains et des ecclésiastiques qui occupent aujourd'hui l'ancien couvent des carmes. D'autre part, beaucoup de pièces nouvelles lui ont été d'un grand secours, notamment pour ce qui concerne l'arrestation des prêtres et le massacre du 2 septembre ; enfin, les archives de la préfecture de police et de l'hôtel-de-ville, ainsi que les archives impériales, lui ont signalé une foule de documents dont il a enrichi son livre. Coordonner tous ces renseignements authentiques et ne rien avancer sans preuves, telle a été toute son ambition d'écrivain. De là le caractère de procès-verbal que cette publication affecte : elle est froide de manière, mais l'intérêt naît des choses ; moins l'auteur semble attendri, plus l'émotion des détails est communicative. — Un point essentiel à noter, c'est qu'en s'occupant de la maison des carmes, M. Sorel était invinciblement attiré, par les connexités de son sujet, vers l'ancien séminaire Saint-Sulpice, qui, en 1792, servit de siége à la section du Luxembourg, dont les membres ordonnèrent et facilitèrent l'arrestation des prêtres emprisonnés dans l'église des carmes. Il devait donc, dans cette étude, associer ce séminaire au couvent.

Après un coup d'œil préliminaire sur l'établissement des carmes

Brisé par la souffrance,
Mon cœur, depuis longtemps, ne vit que d'espérance,
Et mes yeux fatigués ont besoin de sommeil (pp. 132, 133)!

Mais sa *mélancolie* est pleine de douceur, de sainte résignation et d'amour du sacrifice. Il trouve un langage vraiment beau et touchant quand il s'adresse à sa *fiancée céleste*, la croix de Jésus.

. . . . . Dieu m'a fait la vie amère;
Que son nom soit béni! La souffrance est le sceau
Qu'au front de ses élus il met dès le berceau.
. . . .
Viens donc! unis à ta souffrance,
Mes maux deviendront doux : un fardeau douloureux
S'allége quand deux cœurs le partagent entre eux.
. . . . Oh! que l'amour est fort!
Et que ses nœuds sacrés ont de paix et de charmes!
Formé par le malheur, il grandit dans les larmes;
Il est plus puissant que la mort!

Le cœur du prêtre,—car notre poëte est prêtre,— on le sait, renonce d'autant mieux aux joies de la terre, qu'il en connaît de plus réelles :

Honneurs, santé, plaisirs, je cède tout sans peine;
Mais que je garde au moins ma foi brûlante et pleine,
Et l'espérance, mon seul bien (p. 261)!

On regrettera, en lisant le volume de M. Devoille, que l'expression n'y soit pas toujours à la hauteur du sentiment, qu'un langage parfois vulgaire y gâte les meilleures inspirations. Il y avait là un écueil que pouvait difficilement éviter un prosateur libre, rapide, original, plus accoutumé au dialogue familier qu'au style soutenu et rhythmique. — Mais, en somme, nous serions bien fâchés qu'il ne nous eût pas livré ses œuvres poétiques. Elles sont empreintes d'une conviction si énergique, d'une charité si grande, d'une piété si profonde, qu'elles laisseront dans les cœurs d'excellentes émotions. Il n'est personne, par exemple, qui ne soit touché comme il convient en lisant le portrait de ces deux vierges, l'une enivrée de plaisirs profanes, l'autre d'amour divin, et dont la fin est si différente :

. . . .
A quelque temps de là, sous l'herbe jaune et sèche,
Le fossoyeur creusait deux tombes de sa bêche. . . . .
Mais on dit que, si Dieu rapprocha leur trépas,
Leurs âmes à la fois ne s'envolèrent pas.
On dit que la première, innocente colombe,

S'éleva vers le ciel en effleurant la tombe;
Et l'autre?... Je me tais. Vierges, songez-y bien :
Gloire, beauté, plaisir, hors de Dieu, tout n'est rien (p. 52)!

Les amis de la poésie calme et simple goûteront aussi cet hymne, dans le genre de Gil Vicente :

La nature est riante et belle,
Au printemps, quand chante l'oiseau,
Quand, sur la verdure nouvelle,
L'or de la rosée étincelle.....
Mais le Seigneur est bien plus beau!
Etc., etc. (p. 40).

Enfin, nous pouvons assurer aux âmes saintement passionnées qu'elles trouveront dans ces poésies un écho souvent heureux de leurs plus hautes pensées et de leurs meilleurs sentiments. — L'auteur a su mettre en pratique ce principe de Brizeux :

Du ciel viennent les vers, qu'ils remontent au ciel!

A nos yeux, ce n'est pas un mérite vulgaire. G. Lordat.

60. ESPRIT *du curé d'Ars. — M. Vianney dans ses catéchismes, ses homélies et sa conversation*, par M. l'abbé A. Monnin. — 1 volume in-32 de xvi-368 pages (1864), chez C. Douniol; — prix : 1 fr. 25 c. (Au profit des œuvres commencées par le curé d'Ars.)

M. l'abbé Monnin donne ce petit livre comme couronnement à sa vie du vénérable curé d'Ars (Voir notre t. XXVI, p. 202). Après les actions, voici les paroles du saint curé, autant qu'elles ont pu être recueillies. Nous avons ici d'abord 21 catéchismes, puis 5 homélies. Tout cela est un peu décousu; nulle suite, nul enchaînement d'idées; mais, de temps en temps, de vifs éclairs, de brûlants rayons qui éclairent l'esprit et échauffent le cœur. La troisième partie, consacrée à la *conversation* du curé d'Ars, est d'une lecture plus agréable. Il y a là de spirituelles et aimables reparties; il y a surtout des traits par lesquels éclatent la foi, l'espérance, la charité, l'humilité, le zèle, toutes les vertus de M. Vianney. Tous les acheteurs de la *Vie* voudront donc avoir l'*Esprit* du curé d'Ars, les deux livres se complétant l'un et l'autre.

61. LES ÉVANGILES *et la critique au* XIX[e] *siècle*, par M. l'abbé G. Meignan, vicaire général de Paris, professeur à la Sorbonne. — 1 volume in-8° de VIII-486 pages (1864), chez V. Palmé; — prix : 6 fr.

Ce volume est le recueil des leçons faites par l'auteur à la Sor-

raffinement, sans fracas, *sine verborum strepitu*, comme s'exprimait bien plus tard l'auteur de l'*Imitation*. A. Mazure.

88. **ÉTUDES HISTORIQUES** *pour la défense de l'Eglise*, par M. Léon Gautier. — 1 volume in-12 de 280 pages (1864), chez C. Blériot; — prix : 1 fr.

Ce livre n'a d'autre unité que le but où convergent tous ses fragments : la défense de l'Eglise. Il se compose d'opuscules déjà connus, mais remaniés : la *Définition catholique de l'histoire*, — *Comment faut-il juger le moyen âge?* — et de plusieurs articles publiés dans le *Monde*. Il se termine par un aperçu sur les anciens poëtes de la France, couronné de l'*Histoire d'une grande ingratitude*.

Nous nous sommes occupés déjà, dans ce recueil, de la *Définition catholique de l'histoire* (t. XXV, p. 31). Malgré nos réflexions, elle reparaît dans ce volume avec quelques variantes; l'auteur persiste dans ses convictions; nous persistons dans les nôtres. Suivant lui, l'histoire est « le récit des rapports mutuels « de Dieu et de l'homme dans le passé (p. 2) ; le récit des efforts de « Dieu pour sauver tous les hommes et les conduire à l'éternelle béa- « titude (p. 8) ; le tableau, à travers les siècles, de l'action de la grâce « divine sur la liberté humaine. » L'inconvénient de ces définitions multiples quant aux nuances et à la forme, c'est d'introduire quelque confusion dans les idées. En les réunissant par ce qu'elles ont de commun, à savoir, les relations de Dieu et de l'homme dans le passé en vue de la vie à venir, on n'arrive pas à donner une notion exacte ni complète de l'histoire. Quoi qu'on en dise, la véritable définition de l'histoire, et M. Léon Gautier l'avoue à son *point de départ* (p. 1), est celle-ci : « L'histoire est le récit du passé. » Elle est ancienne, elle est banale, si l'on veut, mais elle est vraie; voilà l'essentiel. Celle qu'on lui substitue est ingénieuse, mais peu solide. Nous maintenons à cet égard toutes nos observations. L'histoire, en effet, s'occupe de la vie des peuples : cela est si vrai que, si elle tire un homme de la foule pour le considérer à part et individuellement, elle change de nom et s'appelle *monographie*. Ensuite, les relations de Dieu et de l'homme, relatives à la vie future, sont cachées le plus souvent dans les replis de la conscience et inaccessibles au regard humain ; nous savons parfaitement que tout se fait, dans les desseins de la Providence, pour les élus, mais il ne s'ensuit pas que son action mystérieuse sur l'âme de *chacun* soit écrite dans les événements passés. Que si l'on veut parler, — ce qui pourtant serait contraire aux définitions qu'on nous donne, — de l'action

divine sur les peuples ou sur l'humanité, nous répondrons qu'on définit alors, non plus l'histoire dans sa simplicité naïve, comme dit M. Léon Gautier (p. 1), mais la philosophie catholique de l'histoire. Encore restera-t-il à comprendre comment l'action providentielle sur les *peuples* peut être historiquement expliquée dans ses rapports avec la vie immortelle de l'homme. D'une part, si l'histoire raconte les peuples, elle ne scrute pas les relations surnaturelles de Dieu et de l'individu ; d'autre part, les peuples ne vivent pas au-delà de ce monde, et c'est pourquoi, suivant la remarque juste de saint Augustin, ils sont punis ou récompensés ici-bas. Et c'est aussi la pensée de M. Léon Gautier, puisque, une page plus loin, il confesse qu'il y a des peuples coupables que Dieu supprime, qu'il chasse du temple de l'histoire avec les verges de sa justice. — Une autre observation essentielle à faire, c'est que l'histoire, pour être exacte et complète, ne doit pas offrir seulement le côté surnaturel ou religieux des hommes et des choses, mais aussi leur côté naturel. De même qu'en tout individu beaucoup de sentiments ou d'actions peuvent avoir et ont un caractère de bonté morale, bien qu'ils ne soient pas surnaturels, de même chaque peuple présente dans sa vie une multitude de phénomènes qui sont, en quelque sorte, l'expression *naïve* de sa constitution physique et morale, et qui n'ont nullement l'empreinte dont il marque sa vie religieuse. Voilà pourquoi l'histoire d'un peuple est un prisme à cent faces diverses : elle est religieuse, politique, militaire, administrative, littéraire, scientifique, etc. Conservons donc la vieille définition adoptée par nos pères : « L'histoire est le récit du passé. » —Quant à la philosophie catholique des événements, on peut la concevoir et l'écrire de deux façons. Il y a d'abord le point de vue religieux où Bossuet s'est placé, et, dans cet ordre de travaux, il ne faut pas, comme M. Léon Gautier pourrait le faire croire, mettre au rebut le *Discours sur l'histoire universelle* parce qu'il est dépassé par les découvertes de la science moderne ; on doit seulement, en gardant son cadre magnifique qui sera éternellement jeune, l'enrichir des trésors de l'érudition contemporaine. Il y a ensuite le point de vue philosophique : du haut de cet observatoire, la raison, éclairée par la foi sans doute, mais forte aussi de sa propre puissance, cherche à établir les lois qui dirigent la vie d'un peuple ou la vie de l'humanité ; elle tâche de fixer la place qu'une nation occupe dans l'histoire de la civilisation, les causes de ses gloires et de ses faiblesses, l'influence qu'elle a exercée sur la marche du monde aux différents âges, et

la somme de progrès ou de décadence générale, en d'autres termes, le bilan de civilisation ou de barbarie qu'il faut établir, soit pour un siècle, par l'analyse de tous ses éléments, soit pour tous les siècles, par une étude comparée et synthétique. M. Léon Gautier, lui, se complaît exclusivenent dans la donnée surnaturelle; il explique comment Dieu a procuré à l'homme les deux conditions de la béatitude : la connaissance de la vérité qui, partie de l'Eden, s'est établie en voyageuse invisible dans tous les campements des nations, et a choisi surtout pour interprète le peuple juif; l'exemption du péché par l'expiation et la réversibilité des mérites. Il examine ensuite comment l'homme peut s'unir à la vérité et coopérer à la rédemption ; il dit que l'obstacle, c'est le démon, et il pouvait ajouter que c'est aussi le monde et nous-mêmes. Rencontrant ensuite l'*histoire-bataille*, il la trouve d'origine satanique, et il a raison ; il la signale comme moyen d'expiation, et il a raison encore; mais il tourne au paradoxe quand il dit qu'il n'est pas une bataille dont le résultat définitif n'ait été, malgré les efforts de l'enfer, un « accroissement de la vérité dans le monde (p. 24). » On compte, au contraire, beaucoup de guerres dont les résultats furent stériles ou funestes; témoin, parmi celles-ci, la guerre de trente ans, dont le catholicisme a tant souffert et souffre encore. M. Léon Gautier va jusqu'à dire que tous les événements qu'enregistre l'histoire dénotent l'amour de Dieu plutôt que sa justice. Ce jugement est excessif. Sans doute, la bonté divine rend « guérissables les nations « de la terre; » mais un jour arrive où l'obstination dans le mal fait éclater la justice; Dieu tonne alors du haut des cieux, et un peuple est rayé du livre de vie.

L'*Histoire de la charité dans l'Eglise* fait suite à la *Définition catholique de l'histoire*. Dans cette étude, tout est louable : le fond des idées, l'exactitude des documents, la forme aimable et vive dont les uns et les autres sont revêtus. C'est en examinant un ouvrage récemment publié sur cette matière par M. Tollemer, que M. Léon Gautier est conduit à éclairer cet intéressant sujet des lumières de sa propre science. Il ne soulève qu'à demi le voile qui recouvre aux yeux du monde les trésors de charité que renferme l'Eglise, et pourtant, ce qu'il nous en fait voir doit désarmer à cet endroit les préventions les plus tenaces, et ravir les cœurs les plus froids. Dans cette esquisse, l'auteur suit de siècle en siècle la charité catholique à travers les transformations de son dévouement inépuisable, qui, depuis les temps

apostoliques, a toujours embrassé toute la famille des misères humaines, soit qu'il secourût à *domicile* le *malade* et le pauvre, soit qu'il élevât pour eux des hôpitaux ou des hospices, soit qu'il fondât, pour les mettre à leur service, des institutions où respirait toute sa tendresse. On ne lira pas ce beau et touchant travail sans s'y intéresser vivement d'esprit et de cœur.

L'*Histoire de la littérature catholique* vient ensuite. Elle reflète les idées exprimées déjà dans la *Définition catholique de l'histoire*. Cette histoire a pour point de départ un paradoxe : elle suppose que, sur l'ancien versant du monde comme sur le nouveau, une littérature vraiment catholique a existé ; et on croit la voir, en deçà de la croix, dans les débris des traditions primitives que recèlent toutes les littératures des peuples. Assurément, ces débris sont partout visibles ; mais les faibles lueurs qu'ils projettent dans les écrits des poëtes et des historiens, — on aurait dû ajouter : des orateurs, — que sont-elles en présence des transformations abominables que le génie du mal a fait subir à la vérité ? Ces quelques richesses maculées, si tristement enfouies dans un monceau d'erreurs, composent-elles un trésor littéraire ? Oui, la religion catholique, ainsi que l'auteur le fait observer, remonte à l'origine des temps et les embrasse tous dans sa durée ; mais cela veut-il dire, comme l'a prétendu M. de Lamennais avec tant d'exagération, que le catholicisme, en tant qu'expression de la raison universelle, ait été la religion dominante de tous les temps et de tous les lieux ? Non certes. Eh bien ! dans les lettres comme dans les religions des anciens peuples, il y a eu des témoins, mais des témoins bien rares, de ces traditions primitives dont le peuple juif gardait l'inaltérable dépôt, et avec ces ruines on ne peut pas plus construire un édifice littéraire qu'un monument religieux. D'ailleurs, ce n'est pas seulement de ces lointains représentants d'une littérature catholique qu'il convient à l'auteur de s'occuper : il veut surtout faire apprécier catholiquement l'histoire littéraire des peuples. Là encore, un système trop exclusif nous semble présider à des développements dont nous ne voulons contester, du reste, ni l'opportunité ni la justesse. Il y aurait aussi des critiques de détail à faire : l'auteur proscrit la rhétorique (p, 89) ; on en abuse, sans doute, mais de quoi n'abuse-t-on pas ? « Loin de nous, est-il dit ailleurs, tout ce qui est païen et « dans la forme et dans le fond (p. 92). » Cette proscription est bien sévère. A part tout ce qui, dans les auteurs païens, aurait des périls pour l'innocence de la jeunesse, n'y a-t-il pas utilité réelle à mettre,

si nous pouvons ainsi dire, le fumier païen devant l'or de l'Eglise, pour faire jaillir de cette antithèse, dans un enseignement catholique, des vérités précieuses? Après cette observation, l'auteur trace une rapide esquisse de l'histoire littéraire qu'il veut écrire, et il donne pour titre à la première leçon du nouveau cours ces trois mots : l'*art*, la *parole*, le *style*. Or, suivant lui, la parole appartient à l'art, ce qui n'est vrai que dans un sens restreint, lorsque la parole touche à la poésie. « Le but de l'art, dit-il ensuite, c'est de sauver le plus d'âmes « possible (p. 95). » Ici encore nous retrouvons la note du surnaturel trop dominante. Oui, la religion doit guider l'art; mais il existe, il est noble, lors même qu'il ne *surnaturalise* pas son objet. Nous voyons un tableau, une statue, qui respirent l'amour maternel, le patriotisme, une douleur contenue : tout cela n'a rien qui concerne le salut des âmes, et cependant l'art véritable s'y révèle. Plus loin, après avoir rendu aux lettres sacrées un juste hommage, l'auteur jette un coup d'œil sur la manière d'expliquer et de juger les poëtes, les philosophes et les historiens de l'antiquité; mais là, comme dans ses vues sur l'histoire, il se borne trop à dégager des vieilles littératures les éléments de vérité traditionnelle, et par conséquent catholique, qu'elles renferment. N'y a-t-il pas ici encore des beautés « naturelles» à saisir? Il n'est pas de ceux, — et nous ne savons vraiment s'il s'en trouve, — qui disent *raca* à la philosophie ; il croit aux forces « na- « turelles » de la raison, bien qu'à notre sens il néglige un peu d'en faire valoir les produits; dès lors, il doit croire aussi que la nature, une nature bien ordonnée, se réfléchit dans l'art sincère. Ainsi se déroule tout un vaste horizon qui n'est pas l'horizon « surnaturel, » et qui, cependant, a de vives magnificences. Faisons une part très-large d'admiration et de préférence aux lettres catholiques, mais ne soyons pas dédaigneux de ce qui, à côté d'elles et non contre elles, instruit et émeut noblement. A tout prendre, il nous paraît que M. Léon Gautier donne à son plan un titre qui égare, sinon sa pensée, du moins ses expressions, et peut causer au lecteur des erreurs d'optique. Pour éviter toute équivoque, il devrait intituler son esquisse : « Histoire comparée de la littérature profane et de la littérature ca- « tholique, » beau et grand sujet, à coup sûr, où sa solide érudition, éclairée des lumières de sa foi, pourrait semer des merveilles d'idées et de style, à la condition, toutefois, d'être moins avare d'éloges qu'il ne semble l'être pour les splendeurs « naturelles » de l'esprit humain.

Nous sommes heureux maintenant de pouvoir louer sans réserve. *Comment faut-il juger le moyen âge* est une ancienne connaissance que nous revoyons avec plaisir (t. XX, p. 285), et qui nous revient avec des charmes nouveaux pour l'intelligence et pour le cœur. Le moyen âge est vengé une fois de plus, mais sans exagération ni parti pris. Ses titres à notre estime éclatent dans un tableau véridique, où les ombres ne sont pas dissimulées, où rien ne détone, où les luttes du bien et du mal apparaissent dans leur naïve grandeur.

Ce que l'Eglise a fait pour l'ouvrier est un plaidoyer très-équitable en faveur des corporations ouvrières, que la main brutale de la révolution a brisées; plaidoyer séduisant, car il n'a rien de la sécheresse d'une thèse; les faits seuls, des faits qui ont six siècles pour témoins, y ont la parole. Rien de plus attachant que cette vie de l'ouvrier telle que la religion l'avait faite. C'est encore une bien belle page, et trop ignorée, de la charité catholique.

Après l'Eglise, ou plutôt avec elle, la France; car le patriotisme de M. Léon Gautier n'est ni moins susceptible ni moins fier que sa foi. Le voici donc qui réhabilite la littérature nationale par nos anciens poëtes. Comme il nous fait admirer le génie épique de nos aïeux! Il place avec raison nos chansons de geste près des illustres épopées de la Grèce, et, ne pouvant livrer tous ces joyaux, il détache au moins de l'écrin de nos pères quelques-uns de ses diamants. Les fragments qu'il nous donne de la *Chanson de Roncevaux* et d'*Aliscamps* brillent d'un éclat que l'antiquité ne connut pas, et laissent après eux un parfum de piété et d'amour qu'on ne respire jamais dans Homère ni dans Virgile. C'est donc une *grande ingratitude* que celle qui se prolonge depuis l'an 1500 jusqu'à nos jours. L'Eglise, pendant mille ans, avait été prodigue de ses dons, et trois siècles ingrats ont méconnu leur mère. En la reniant, l'Europe a prétendu renaître: « Qui « est-ce donc qui était mort, ô mon Dieu! » M. Léon Gautier retrace à grands traits l'histoire de cette ingratitude, et il termine par ce vœu, qui est le nôtre: « Quand serons-nous reconnaissants? »

George Gandy.

89. **ÉTUDE** *sur Mme Roland et son époque, suivie de lettres de* Mme Roland *à Buzot, et d'autres documents inédits,* par M. C.-A. Dauban; — *ouvrage orné d'un portrait inédit de Buzot gravé* par M. Adrien Nargeot, *et enrichi du* fac-simile *des lettres de* Mme Roland *à Buzot et de* Buzot *à Jérôme Le Tellier, et de la notice de* Mme Roland *sur Buzot.* — 1 volume in-8° de CCLXXII-72 pages (1864), chez H. Plon; — prix: 8 fr.

90. **MÉMOIRES** *de* Mme Roland, *seule édition entièrement conforme au ma-*

147. **LE CURÉ D'ARS** *et sainte Philomène,* par M. Maxime DE MONTROND, chevalier de l'ordre de Saint-Grégoire le Grand. — 1 volume in-18 de 154 pages 1864),chez Régis Ruffet et Cie, à Bruxelles et à Paris; — prix : 60 c.

L'auteur n'esquisse point ici une nouvelle vie du curé d'Ars; il veut seulement « cueillir une petite fleur dans le parterre des vertus « que cultivait naguère cet illustre serviteur de Dieu, et, s'attachant « à elle, édifier quelques âmes par la vue de ses salutaires et belles « harmonies (p. 11). » Cette petite fleur, c'est la dévotion de M. l'abbé Vianney envers les saints, et particulièrement envers sainte Philomène. M. de Montrond nous initie aux plus touchantes vertus du curé d'Ars, et à sa fervente piété envers la jeune vierge martyre dont le souvenir est rappelé ici avec autant de charme que d'à-propos. On trouve, au début du volume, un chapitre plein d'intérêt sur les catacombes de Rome (p. 27).

148. **DICTIONNAIRE** *des communes de la France, contenant, pour chaque commune, la division administrative, la population d'après le recensement de 1861; la situation géographique, l'altitude, la distance des chefs-lieux de canton, d'arrondissement et de département, les bureaux de poste, les stations et correspondances des chemins de fer et le bureau de télégraphie électrique; la cure ou succursale; l'indication de tous les établissements d'utilité publique et de bienfaisance; tous les renseignements administratifs, judiciaires, ecclésiastiques, militaires, maritimes; le commerce, l'industrie, l'agriculture, les richesses minérales, la nature du terrain; enfin, les curiosités naturelles ou archéologiques; les collections d'objets d'art ou de sciences; avec la description détaillée de tous les cours d'eau, de tous les canaux, de tous les phares, de toutes les montagnes; et des notions administratives, géographiques et statistiques sur ses* 89 *départements; précédé d'une introduction sur la France,* par M. Adolphe JOANNE, *avec la collaboration d'une Société d'archivistes, de géographes et d'autres savants.* — 1 volume in-8° de CLX-2272 pages à 2 colonnes (1864), chez L. Hachette et Cie; — prix : 20 fr.

Comme on le voit par son titre, — que nous avons transcrit en entier parce qu'il lui sert de sommaire, — cet ouvrage a deux parties distinctes, dont l'une comporte une appréciation morale et a droit à notre attention, car il est important de savoir où nous en sommes en fait d'instruction, de moralité, de population et de richesses. Ces utiles renseignements, M. Elisée Reclus, — auteur de la statistique qui précède le dictionnaire, — nous les donne complets, avec l'indication des sources où il les a puisés, et des moyens, par conséquent, d'en contrôler l'exactitude. Esprit froid et prudent, il ne juge point les faits

qu'il expose ; il laisse ce soin à ses lecteurs, dont il n'entend pas influencer les appréciations ; il a cherché la vérité, et quand, sur la foi de ses chiffres, il croit l'avoir trouvée, il la dit sans enthousiasme quand elle loue, sans colère quand elle accuse. C'est là un de ses titres à notre confiance.

Le résultat de ses recherches est-il la preuve que nous sommes en progrès sur les points d'où dépend la vraie grandeur d'une nation ? Hélas ! il constate que, depuis quelques années, le mouvement ascensionnel de la population demeure stationnaire ou même se ralentit, tandis que le contraire se remarque dans les autres pays, même en Russie. — A l'époque du congrès de Vienne, qui prit à tâche de balancer ensemble les forces de l'Europe, la population française faisait nombre dans le groupe dans la proportion de 23 p. 100 ; aujourd'hui, même après l'annexion de trois départements nouveaux, la proportion n'est plus que de 20 p. 100, c'est-à-dire que la France est descendue, comparativement, de 3 p. 100 ; et tandis que la population de la France, en général, diminue, celle des grandes villes, de Paris surtout, augmente d'une manière rapide. En cinq ans, la population du département de la Seine s'est accrue de 13 pour 100 ; par contre, celle de la Creuse a diminué de 3 p. 100. De ces deux grands faits, la diminution de la population considérée en masse et l'accroissement particulier de celle des grandes villes, on doit logiquement inférer qu'il y a chez nous, depuis peu, plus de corruption et de misère, la population suivant la condition des mœurs, et la concentration de grandes masses de célibataires sur quelques points privilégiés mettant les mœurs dans un nouveau péril.

Après la propagation de la foi, l'un des meilleurs moyens d'épurer les mœurs, c'est le développement des lumières, nous en convenons ; l'Eglise l'a toujours enseigné, et ses œuvres témoignent qu'elle a joint l'exemple au précepte. Eh bien ! l'ouvrage que nous examinons nous accuse, preuves en main, d'être, sous le rapport de l'instruction, au-dessous de la plupart des autres nations. « Tous les Prussiens, dit « M. Reclus, savent lire, tous les Autrichiens savent lire, tous les Japo- « nais savent lire ; mais, en France, plus d'un tiers de la population « ne sait encore ni lire ni écrire (p. CXXX). » Sur nos 45,000 communes, 5,000 seulement ont des bibliothèques, et on n'y lit guère que de petits journaux, des romans et des almanachs. *Qu'importe* que le nombre des élèves se soit accru dans les lycées, si celui des élèves des maisons libres a diminué d'autant ? Qu'importe même que plus d'en-

fants soient inscrits sur les registres des écoles de villages, si les inscriptions ne font pas foi des présences? Nous nous proclamions la nation la plus éclairée de l'Europe, rien de mieux, et en France, jusqu'ici, nous n'étions pas contredits; mais voici venir M. Reclus qui, appuyé de M. Michel Chevalier, entreprend sur ce point de rectifier nos idées et de nous remettre à notre place, place qui, à son dire, n'est pas la première en fait de savoir. Pas plus que nous, par là, il n'entend nous décourager, mais il veut nous donner une de ces leçons de modestie qui montrent la nécessité de nouveaux efforts.

Si de l'accessoire nous passons au principal, nous reconnaîtrons sans doute que ce dictionnaire n'a rien de neuf pour le fond, puisqu'il n'est qu'un recueil de faits connus; mais il est nouveau par l'unité de point de vue sous lequel il les présente. Il y a plus : à l'avantage de réunir en un seul volume des renseignements épars dans des milliers d'autres, il joint celui de les classer d'après un plan parfaitement logique et dont il ne s'écarte jamais, ce qui aide merveilleusement à trouver ce qu'on y cherche. Outre que les indications y sont données d'après une méthode judicieuse, elles sont par elles-mêmes d'une consciencieuse exactitude; pour mériter cette louange, rien n'a coûté à M. Joanne, le labeur pas plus que la dépense, le recours aux lumières d'autrui pas plus que le contrôle personnel des travaux qu'il mettait à contribution. Il s'en est servi, mais il ne les a pas copiés; il en a fait l'usage intelligent que fait un sage architecte de matériaux provenant d'anciens édifices. Son devoir était d'ailleurs de compléter ses devanciers et de tenir compte des faits nouveaux : l'établissement des chemins de fer et des télégraphes qui, à lui seul, a été une révolution, a entraîné, en effet, par voie de conséquenee, beaucoup d'autres changements que M. Joanne a pris grand soin de noter; la statistique est la science qui vieillit le plus vite, surtout dans un temps comme le nôtre, où tout change sans cesse autour de nous.

Nous n'avons pas à énumérer les diverses catégories de personnes auxquelles ce dictionnaire rendra de véritables services : il est facile d'en juger par le titre lui-même; il offre à chacun le moyen de mieux connaître les choses, d'abréger, en le rendant plus sûr, le travail de la correspondance dans les bureaux, d'économiser le temps et l'argent. On peut dire qu'il fait tout à la fois connaître la France comme pays, et les Français comme peuple. ANOT DE MAIZIÈRE.

149. **ESPRIT** *du P. Lallemant, extrait de ses* Réflexions morales sur le Nouveau Testament, par M. l'abbé Mullier, auteur du *Répertoire du prêtre*, etc. — 1 volume in-12 de iv-406 pages (1864), chez H. Casterman, à Tournai, chez L.-A. Kittler, à Leipzig, et chez P.-M. Laroche, à Paris; — prix : 2 fr.

Tout le monde connaît le mérite des *Réflexions morales* du P. Lallemant. On y trouve une doctrine saine, des maximes pures, des principes de mœurs toujours également éloignés du relâchement et d'une rigueur excessive, une onction toute pénétrante, une diction simple, claire et correcte, en un mot, tout ce qui peut contribuer à en rendre la lecture éminemment utile pour les personnes pieuses. Ceux mêmes qui sont chargés du soin d'annoncer aux peuples la parole sainte sentent mieux, en lisant cet ouvrage, quelle est la grandeur, la sublimité de leur ministère, et quelle nécessité il y a pour eux de se sanctifier personnellement, afin de travailler plus utilement ensuite au salut du prochain. C'est donc pour les uns et pour les autres un véritable trésor. Mais un grand nombre d'ecclésiastiques n'ont pas souvent le temps de lire un ouvrage qui n'a pas moins de douze volumes, et où n'existe aucune table des matières qui vienne faciliter les recherches; de leur côté, les fidèles n'auraient pas toujours le courage nécessaire pour entreprendre la lecture d'une œuvre si volumineuse. M. l'abbé Mullier fait disparaître un tel inconvénient, et rend ce trésor accessible à tous, en publiant, sous le titre d'*Esprit du P. Lallemant*, un résumé et un choix de ses maximes. Il a voulu, comme il le dit (p. iv), glaner dans ce champ si vaste et si fertile un certain nombre de riches épis qu'il présente en une seule gerbe au public chrétien, et en particulier à ses confrères dans le sacerdoce. Son livre se compose d'une série d'articles sur deux cent quarante-un mots différents, dont chacun pourra servir de sujet pour une méditation; et, afin de rendre les recherches plus faciles, il y a suivi l'ordre alphabétique et ajouté une table des matières. — Le regrettable évêque de Bruges, de digne et sainte mémoire, en a autorisé l'impression, et Mgr l'évêque de Gand, qui l'a suivi de si près dans la tombe, y a joint un mot de recommandation qui ne laisse aucun doute sur le service que rendra cet ouvrage et sur le succès qui l'attend. Du reste, l'auteur n'en est plus à son premier essai. Son *Répertoire du prêtre*, ses *Pensées de Monmorel* (Voir nos tomes XX, p. 519, et XXIX, p. 488), ont permis d'apprécier sa manière et sa doctrine; or, on peut dire que l'*Esprit du P. Lallemant,* qui rentre naturellement

« jacinthes et des rubis, etc. » L'étranger qui vient du Bengale, laissant derrière lui le delta mélancolique du Gange et la côte torride de Coromandel, et l'Européen encore plein du souvenir des sables brûlants de l'Egypte et des plateaux calcinés de l'Arabie, éprouvent le même éblouissement en voyant s'élever au-dessus des vagues cette île enchanteresse, avec ses hauts sommets couverts de forêts splendides, ses côtes à la végétation luxuriante, au tapis de perpétuelle verdure qui se déroule jusqu'à la mer et s'élance au-devant du flot. L'hiver y est complétement inconnu. La fertilité de cette terre dépasse toute vraisemblance, et ce serait un paradis terrestre à nul autre comparable, si un terrible correctif ne venait balancer de si surprenants avantages : ce correctif, c'est la nuée d'animaux malfaisants qui remplissent l'air, l'eau, les montagnes, la plaine, les habitations, les forêts. Nulle part on ne rencontre en telle abondance crocodiles, serpents, léopards, ours, myriapodes, fourmis gigantesques, énormes lézards, caméléons, moustiques, sangsues de terre qui s'attachent aux pieds du passant et grimpent jusqu'à sa gorge, pour se repaître, avec moins de travail, sur une peau plus délicate. Les pierres précieuses, les perles, l'ivoire, la splendeur d'une nature perpétuellement en fête, ne sauraient entrer en compte sérieux avec de telles plaies. L'île de Ceylan reste fort belle..... à distance, ou du pont d'un navire.

Voilà ce que M. Sachot nous raconte avec grand intérêt, dans un bon style, et sous une forme agréable parce qu'elle est simple. Le chapitre des serpents, fort développé, fait frissonner : c'est comme un traité d'erpétologie, où la question des *charmeurs* occupe une place convenable. Nous eussions aimé un cadre plus étendu, qui, sans grossir le volume de plus de cinquante pages, eût embrassé, à côté des curiosités naturelles, des études d'ethnographie et d'histoire, sans lesquelles l'esprit éprouve, après cette lecture attachante, un regret légitime. Quelques renseignements sur les villes, l'administration, la littérature, la langue, l'état des missions principalement, eussent été encore les bienvenus. Le simple titre de « religion plus morale et « plus éclairée » décerné au christianisme, en face du paganisme et du bouddhisme (p. 3), paraîtra bien insignifiant. La ville de Pointe-de-Galles n'est pas située au *nord* de l'île, mais à son extrémité la plus méridionale.

Cet ouvrage est instructif, et peut être admis partout où l'on cherche l'agrément uni à l'utilité géographique et scientifique.

V. Postel.

157. **IMITATION** *de l'*ÉVANGILE *selon le spiritisme, contenant l'application des maximes morales du Christ, leur concordance avec le spiritisme et leur application aux diverses circonstances de la vie*, par M. Allan KARDEC. — 1 volume in-12 de xxxvi-442 pages (1864), chez C. Didier ; — prix : 3 fr. 50 c.

158. **LA MAGIE** *au* XIXe *siècle, ses agents, ses vérités, ses mensonges*, par M. le chevalier Gougenot DES MOUSSEAUX ; — *nouvelle édition, revue, corrigée, augmenté, et précédée de quelques lettres adressées à l'auteur.* — 1 volume in-8° de 464 pages (1864), chez H. Plon ; — prix : 6 fr.

Il ne restait au spiritisme, après avoir outragé les saints du catholicisme qu'il prétend faire parler, qu'à profaner l'Evangile et la personne même du Sauveur : cette dernière audace, il se l'est permise avec le mystique patelinage dont il se couvre pour faire des dupes. Marchant sur les traces des révolutionnaires et des apostats qui ont mis leurs blasphèmes sur les lèvres du Christ, M. Allan Kardec, — on sait que ce pseudonyme est le nom de guerre du grand-maître de la secte spirite, — n'a pas hésité à compromettre dans son entreprise sacrilége celui même au nom duquel « tout genou fléchit au ciel, sur la terre et dans les enfers. » La nature de cette entreprise, — avons-nous besoin de le dire ? — est une perpétuelle contrefaçon de la morale évangélique et des enseignements du divin Sauveur, au profit du charlatanisme et de la magie. Pour mieux séduire, le mysticisme infernal prend le ton doucereux du grand fascinateur des âmes ; tout est enveloppé du miel le plus suave de la charité ; tout respire l'humilité et l'amour. « Aimez-vous les « uns les autres. » Cette auguste parole est polluée en plus de quatre cents pages, et elle veut dire : Haine aux intolérants qui prêchent la haine et la discorde par leur cruelle maxime : « Hors de l'Eglise point « de salut ; » haine aux dogmes qui divisent, paix et fraternité à toutes les morales du monde qui sont la morale chrétienne, et qui s'embrassent devant le Christ, comme devant Mahomet, Brahma ou Bouddha. M. Allan Kardec apporte une dévotion tendre à ces saints exercices pour les propager ; sa plume cache tout le venin de l'aspic sous l'onction de l'apôtre. Chaque chapitre s'ouvre par une citation plus ou moins étendue d'un texte évangélique ; puis l'auteur fait une glose où il *spiritise* les paroles sacrées ; et, à la fin de la séance, quelques esprits font à tour de rôle une homélie, pour prêter au grand-prêtre du nouveau culte l'appui de leur science extra-mondaine. L'opération est simple : d'abord on tronque l'Evangile ; la probité spirite est si peu scrupuleuse ! On écarte tout ce qu'il renferme de dogmatique ; on

le dépouille des mystères, des sacrements, des miracles, de tout ce qui fait briller la divinité de Jésus-Christ et la constitution surnaturelle de son Eglise ; on répète ici et là ce qui parle d'amour ; puis on fait subir dans les coulisses, avant le lever du rideau, un habile travestissement aux personnages et aux choses : l'Esprit-Saint devient l'esprit vagabond des mondes ; l'eau n'est plus de l'eau, et on *renaît de l'esprit*, parce que l'esprit se *réincarne ;* la vie éternelle est la vie d'erraticité couronnée par le bonheur suprême ; le purgatoire et l'enfer, c'est le vagabondage expiatoire des âmes ; les bons et les mauvais anges sont les âmes des morts plus ou moins purifiées. Lorsqu'à travers ces déguisements, quelque loi réfractaire à cette mascarade apparaît, quand, par exemple, il faut jeter aux *purs* croyants l'appât du divorce, consacrer les besoins de la chair ou flétrir les immolations volontaires du cloître, on appelle à soi la complaisante allégorie pour se mettre à l'aise. Alors on fait dire au Christ qu'il a parlé par figures, qu'il s'est conformé aux nécessités grossières de son temps, ou qu'il a jeté dans une mystérieuse parole un germe de doctrine secrète, qu'après dix-huit siècles d'incubation le spiritisme féconde. Mais les miracles ? Mon Dieu ! rien de plus naturel : le Christ et ses apôtres étaient des médiums, des somnambules, des magnétiseurs et des magnétisés de première force, et voilà pourquoi l'Evangile est le catéchisme du spiritisme, voilà pourquoi Jésus est un grand prophète, et M. Allan Kardec un plus grand prophète encore, puisqu'après Moïse, après le Christ, il inaugure la troisième et dernière phase de l'humanité, celle qui doit réconcilier la chair avec l'esprit, la religion avec la science, et unir tous les cultes dans un fraternel amour. — Nous connaissons tous les origines de ces criminelles fantaisies ; elles composent l'*olla podrida* des erreurs de ce temps : M. Kardec et les siens les ont pillées un peu partout. Avant d'assister aux simagrées des représentations spirites, on pouvait les voir très-spirituellement développées par les « esprits supérieurs du siècle, » par ceux que M. Kardec appelle les « bons esprits. » Heureusement pour nous, l'étude approfondie que nous avons faite de ces impostures ramassées dans tous les siècles, et que l'esprit de ténèbres essaie de rajeunir, nous dispense cette fois d'introduire nos lecteurs dans ce fouillis de contradictions qu'on nous présente comme le dernier mot du progrès à venir. Contradictions, disons-nous : la moisson est ici surabondante ; que n'avons-nous le temps de la récolter ! Voici du moins quelques échantillons.—Le spiritisme exclut le dogme, et il s'enferme

tout entier dans un dogme, celui de la réincarnation ; — il se dit régénérateur, et il se borne à rééditer, de son aveu, la morale chrétienne, vieille de dix-huit cents ans ; — il se présente comme un développement nouveau de l'humanité, et il déclare tirer sa force des grands hommes qui, dans tous les âges, l'ont proclamé véritable ; — il s'agenouille devant le Christ pour accueillir ses paroles comme des oracles, et il en fait un imposteur, un ignorant, un halluciné qui alléguait, comme témoignages de sa divinité, ses merveilles de *médium ;* — il reconnaît pour maîtres les *esprits* droits et purs, et il n'accepte leur parole que sous bénéfice de contrôle par la raison individuelle, ce qui met à néant la mission réformatrice qu'il se donne ; — il se confesse disciple de Jésus, et il prétend que la religion chrétienne est en opposition avec la science ; — il fait sien l'évangile moral du christianisme, et il adopte la morale de tous les peuples, même la morale qui dit aux Chinois de jeter les nouveau-nés aux pourceaux, ou aux fanatiques indous d'égorger des milliers d'hommes en l'honneur de la déesse du mal. — Arrêtons-nous : jamais la divine parole : *Iniquïtas mentita est sibi,* ne fut plus resplendissante qu'à chaque page de ce livre abominable.

Après la déraison, le bon sens ; après l'astuce, la loyauté. En regard d'une odieuse publication, nous aimons à en placer une autre digne d'estime : c'est mettre l'antidote à côté du venin. M. Gougenot Des Mousseaux, cet écrivain si cher aux hommes de courage, de foi et de science, offre une seconde fois au public son beau livre sur la *Magie au* XIXe *siècle*, que nous avons déjà fait connaître (t. XXIV, p. 483), et il le présente couronné de nombreux témoignages où la vertu, le zèle et le savoir se réunissent pour féliciter l'auteur de ses luttes vaillantes contre la double hypocrisie du spiritisme et du magnétisme combinés. Cette édition, du reste, ne fait pas double emploi. La sagacité philosophique et la science de l'auteur l'ont enrichie de faits et de pensées. Entre ces deux éditions, ses mains s'étaient emplies de vérités neuves, et il les a franchement ouvertes pour n'en rien garder. Sans grossir son volume, il a su l'émonder et y introduire une séve d'inspirations et de recherches plus jeune. Il est placé au confluent de toutes les sources que la démonologie fait jaillir. Elles lui ont, depuis la première apparition de son livre, apporté bien des choses qu'il ne pouvait taire ; il les a versées généreusement dans cette édition. Ainsi, dans la plupart des chapitres, s'épanouit toute une floraison de phénomènes magiques. L'argumentation a plus d'énergie

et d'abondance ; les diamants de l'érudition s'enchâssent mieux encore qu'auparavant dans l'or pur de la théologie et des Pères. Avec les grands docteurs dont il s'accompagne, M. Des Mousseaux se tient toujours ferme sur la ligne orthodoxe, malgré la verve imagée dont il anime toutes ses pages.

Une bonne nouvelle en finissant : nous avions, il y a peu de temps, demandé à l'auteur de ne pas nous faire trop attendre une œuvre que les dernières pages du livre des *Médiateurs* avaient promise. Nos désirs vont être satisfaits. M. Plon vient de publier le volume intitulé : *des hauts Phénomènes de la magie.* L'estimable écrivain a voulu atteindre l'arbre magique dans ses rameaux les plus élevés, comme il l'avait fouillé dans ses profondeurs. Qu'il soit le bienvenu.

GEORGES GANDY.

159. **INSTRUCTIONS** *paroissiales sur le sacrement de mariage,* par M. l'abbé GRIDEL, chanoine de l'Eglise de Nancy. — 1 volume in-12 de 368 pages (1859), chez Girard et Josserand, à Lyon et à Paris ; — prix : 3 fr.

Le nom de l'auteur ne nous est pas inconnu : plusieurs fois nous avons eu à signaler ses instructions sur chacun des sacrements, et l'on se rappelle peut-être tout le bien que nous en avons dit (t. XXX, pp. *121 et 315* ; t. XXXI, p. *127*). Nous croyons pouvoir louer également les instructions paroissiales sur le sacrement de mariage : elles le méritent sous plus d'un rapport. Cependant, nous aurons quelques réserves à faire, non point sur le fond même de l'ouvrage ni en ce qui concerne l'exactitude de la doctrine, mais sur la forme et en ce qui touche l'opportunité de certains détails que la chaire ne nous semble pas permettre. — Quelques-uns de nos lecteurs ont peut-être entendu parler du bruit et de l'émotion que soulevèrent à Nancy, sous l'épiscopat de Mgr Menjaud, ces instructions prêchées à la cathédrale ; nous croyons, quant à nous, qu'on a été beaucoup trop loin, et rien ne nous paraît justifier ce qui se passa à cette occasion. Néanmoins, la disposition des esprits peut l'expliquer jusqu'à un certain point ; et, il faut bien le reconnaître, l'orateur y a donné lieu en développant d'une manière trop peu voilée certains tableaux, certains devoirs du mariage, devant un auditoire qui devait lui imposer plus de circonspection et de retenue, au moins dans l'expression : *Omnia quidem licent, sed non omnia expediunt.* Il y a même quelques pensées dont la convenance nous semble contestable ; nous citerons, par exemple, ce que l'orateur n'a pas craint de dire au sujet du croisement des races pour l'amélio-

ration des animaux domestiques, et de l'argument qu'il en tire contre les unions matrimoniales entre parents trop rapprochés (p. 174). Ce qui est à sa place et n'a pas le moindre inconvénient dans un traité philosophique ou théologique, peut blesser dans un sermon prêché à un auditoire qui n'est pas spécialement choisi, et où se trouvent réunis tous les âges et tous les sexes. Il sera donc nécessaire, si l'on veut se servir de ces instructions, d'y apporter quelques modifications et d'en retrancher certains passages.

Nous croirions commettre une véritable injustice si, après avoir fait ces réserves, nous ne reconnaissions le mérite réel de ce cours d'instructions sur le mariage. On y trouve, comme dans les autres ouvrages du même auteur, une clarté parfaite, un enchaînement méthodique, une doctrine éminemment orthodoxe, une modération qui ne se dément jamais, un style simple, correct, facile, sans prétention, sans cette vaine déclamation où tombent trop souvent les jeunes prédicateurs. — Après avoir montré, dans une première instruction, que le mariage des chrétiens est un sacrement, l'auteur en consacre dix-sept à ce qui concerne le ministre, la matière et la forme de ce sacrement, son honnêteté et sa sainteté, son unité et son indissolubilité, les empêchements établis par l'Eglise, les dispositions qu'on doit y apporter et les devoirs qu'il impose aux époux. C'est donc là un véritable traité dogmatique et moral du mariage, incomplet sans doute au point de vue proprement théologique, mais où se trouve tout ce qui peut faire l'objet d'instructions pour les fidèles sur cette importante matière. On remarquera ce qui est dit sur l'excellence et les avantages religieux et sociaux du célibat. Enfin, il a eu soin, comme précédemment, d'accompagner chaque instruction d'un récit historique, édifiant, explicatif, ayant un rapport direct et spécial avec son objet, et dont il est le plus souvent la mise en pratique.

Les prêtres chargés des fonctions pastorales hésitent souvent quand, dans leurs cours de prônes, ils arrivent à l'explication de cette partie délicate de l'enseignement chrétien, et sont tentés quelquefois de passer outre, ou, se contentant d'une ou deux instructions vagues, incomplètes, exposent leurs paroissiens à rester dans une fâcheuse ignorance au sujet des devoirs qu'impose le mariage. Trop de prudence pourrait ici être aussi nuisible que trop peu de discrétion. L'Eglise veut que les pasteurs des âmes instruisent les fidèles sur cette matière. Saint Paul et le prince des apôtres nous parlent de la dignité et des devoirs particuliers du mariage. Inspirés par l'Esprit-Saint, ils

sentaient parfaitement combien il était utile à la société chrétienne que les fidèles connussent la sainteté du mariage et n'y portassent aucune atteinte. Ils savaient combien l'ignorance à cet égard, et les fautes qui en sont la suite, devaient attirer de calamités sur l'Eglise. Il y aurait donc, de la part d'un curé, une négligence coupable à ne pas instruire ses paroissiens sur un sujet qui intéresse toute la société chrétienne. Le cours d'instructions dont il s'agit ici sera d'un secours incontestable aux ecclésiastiques chargés de l'enseignement des fidèles; en y faisant quelques modifications, en adoucissant la crudité de certains passages, en en supprimant même quelques-uns, selon que la disposition des esprits paraîtra le demander, ils y trouveront tout ce qui peut être dit convenablement et avec fruit.

160. LE LÉGENDAIRE *de la Vierge Marie*, par M. Louis D'APPILLY.— 1 volume in-12 de XII-248 pages (1862), chez C. Douniol; — prix : 2 fr.

Il s'agit ici de quelques récits légendaires où apparaît la touchante intervention de l'auguste Mère de Dieu en faveur de ceux qui portent sa livrée tutélaire et implorent son assistance dans le péril. Ce sont de ces merveilles auxquelles l'histoire n'a point accordé son irréfutable consécration, comme l'auteur le reconnaît lui-même et a soin de nous en prévenir; mais elles n'ont rien que de vraisemblable; elles peuvent avoir même un certain degré de certitude, et sont empruntées à différentes sources respectables. Quoi qu'il en soit, on reconnaîtra sans difficulté qu'elles sont de nature à fournir d'agréables délassements et d'utiles exemples à la piété des fidèles, en leur rappelant l'action protectrice et les bienfaits de Marie à l'égard de ceux qui la servent. Dans un temps où le matérialisme alourdit et glace les âmes, l'auteur a cru qu'il était bon de retracer les naïves et poétiques traditions de nos pères, et d'opposer au spectacle d'une sèche et dédaigneuse incrédulité, le tableau des merveilles que les âges de foi ont vues s'accomplir; et comme l'image bénie de la Vierge sainte s'élève, dans une auréole de fraîches légendes, au-dessus de tous les siècles chrétiens qu'elle domine et résume, c'est à elle, à sa protection maternelle qu'il a voulu consacrer son livre, afin d'inspirer une nouvelle confiance dans la puissante et bienfaisante intercession de celle qui a été si justement appelée le secours des chrétiens, le refuge des pécheurs, la consolatrice des affligés. Il a, dans ce but, évoqué les souvenirs de son jeune âge, en reproduisant quelques-uns des récits du vieux prêtre qui a dirigé son enfance, et qu'il fait parler encore

dans cet ouvrage. On sera heureux de lire ces légendes, au nombre de seize; elles sont propres à intéresser, à édifier et à toucher. L'auteur nous permettra cependant de lui présenter une observation sur le portrait qu'il trace de son vieux curé, à la mémoire duquel il a voulu payer l'hommage de sa reconnaissance : selon nous, il est loin de lui adresser un éloge quand il dit qu'on ne se souvient pas de lui avoir entendu faire ni un reproche ni un sermon. Il ne suffit pas qu'un prêtre raconte des histoires, même édifiantes, surtout quand il lui importe peu qu'on ajoute sérieusement foi à ses récits (p. XII). Le prêtre a d'autres devoirs à remplir, et l'on doit mettre au rang des principaux le soin de catéchiser, d'instruire, d'avertir et de reprendre.

M. Dardy.

161. PETITES MÉDITATIONS *sur le saint Evangile, pour les âmes qui désirent ranimer leur confiance et leur amour envers Notre-Seigneur Jésus-Christ,* par l'auteur du *Mois de Mars offert aux âmes pieuses.* — 1 volume in-18 de 212 pages (1864), chez Benjamin Duprat; — prix : 1 fr. 50 c.

Comme le dit si justement le pieux auteur, si Jésus est si peu aimé et si faiblement servi, c'est qu'il est mal connu : la connaissance appelle l'amour, et l'amour amène la confiance. Ce que l'on se propose ici, c'est donc de faire mieux connaître le divin Sauveur, afin de le faire aimer davantage. Dans une suite de cinquante méditations tirées du saint Evangile, courtes, simples, mais pleines d'onction et dictées par un amour ardent, nous voyons d'abord comment Jésus-Christ nous a aimés dans chacune des circonstances de sa vie, comment il a pensé, parlé, agi, sous l'impulsion des sentiments de son cœur; et ensuite comment nous pouvons, en aimant, accomplir la loi de Dieu et rendre parfaite notre vie par l'imitation des vertus du divin modèle. Toutes ces méditations ont donc pour objet constant de chercher à savoir comment le Fils de Dieu nous a aimés et comment nous devons l'imiter. A cela, en effet, se réduit toute la piété du chrétien, toute la morale évangélique. Mais avec cette division uniforme, l'auteur sait varier les considérations en nous présentant tour à tour les principales circonstances de la vie du Sauveur, et en en tirant pour nous des maximes et des règles de conduite dans les divers événements de la vie. Ajoutons que partout règne une piété profonde, une onction pénétrante, une parfaite connaissance du cœur humain, une orthodoxie irréprochable et une diction pure et simple tout à la fois. Cet opuscule se recommande de lui-même à toutes les personnes

L.-A. Kittler, à Leipzig, et chez P.-M. Laroche, à Paris ; — prix : 1 fr. 25.

Les Romans honnêtes.

Paul (saint Vincent de) *et son siècle*, par M. l'abbé ROUQUETTE, de Toulouse, prédicateur, chanoine honoraire. — In-12 de VIII-46 pages, chez Girard et Josserand, à Lyon et à Paris ; — prix : 60 c.

Perfections (les) *divines*, par le P. LESSIUS, de la Compagnie de Jésus ; — *traduction* de Ch. SAINTE-FOI. — 1 vol. in-32 de VIII-312 pages, chez H. Casterman, à Tournai, chez L.-A. Kittler, à Leipzig, et chez P.-M. Laroche, à Paris ; — prix : 80 c.

Philosophe (le) *du village*, ou *l'Homme conduit à la foi par le simple bon sens* par M. l'abbé P. ARNALDY. — 1 vol. in-8°, de 350 pages, chez Girard et Josserand, à Lyon et à Paris ; — prix : 3 fr.

Poëtes (les) *lauréats de l'Académie française, recueil des poemes couronnés depuis* 1800, *avec une introduction* (1671-1800), *et des notices biographiques et littéraires*, par MM. Edmond BIRÉ et Emile GRIMAUD. — T. Ier — (1671-1830). — 1 vol. in-12 de XL-396 pages, chez A. Bray ; — prix : 3 fr. 50.

L'ouvrage aura 2 volumes.

Portraits (petits) *d'avares*, par M. Théophile D'ANTIMORE, philosophe moraliste. — In-32 de 64 pages, chez Paulmier ; — prix : 50 c.

Princesse (la) *de Lamballe, Marie-Thérèse-Louise de Savoie-Carignan, sa vie et sa mort* (1749-1792) *d'après des documents inédits*, par M. DE LESCURE ; — *ouvrage orné d'un portrait de la princesse gravé par M.* FLEISCHMANN, sous la direction de M. HENRIQUEL-DUPONT, *d'une vue de la Force en* 1792 *et de* 4 fac-simile *d'autographes*. — 1 vol. in-8° de 484 pages, chez H. Plon ; — prix : 8 fr.

Rapports (des) *du pouvoir temporel avec la souveraineté spirituelle des Pontifes Romains*, par Son Eminence le cardinal GRASSELLINI ; — *traduit de l'italien*. — 1 vol. in-8° de 368 pages, chez Tolra et Haton ; — prix : 5 fr.

Sacrements (les sept) *considérés au point de vue philosophique, moral, social, traditionnel, liturgique et polémique*, par M. l'abbé BERSEAUX, professeur au grand séminaire à Nancy. — Tomes II et III, — 2 vol. in-12 de 400 et 456 pages, chez Putois-Cretté ; — prix : 10 fr. les 3 vol.

Bibliothèque Saint-Germain.

Scènes (nouvelles) *de la vie hongroise* (*les Tolnay*), par M. le comte G. DE LA TOUR. — 1 vol. in-12 de 344 pages, chez V. Palmé ; — prix : 2 fr.

Soldats (les) *du pape, un dévouement filial*, par M. Gabriel GERNY. — 1 vol. in-12 de 186 pages, chez H. Casterman, à Tournai, chez L.-A. Kittler, à Leipzig, et chez P.-M. Laroche, à Paris ; — prix : 80 c.

Sources (les) *du Nil, journal de voyage du capitaine* John Hanning SPEKE ; *traduit de l'anglais* par M. E.-D. FORGUES ; *cartes et dessins d'après les dessins du capitaine* J.-A. GRANT. — 1 vol. gr. in-8° de 584 pages, chez L. Hachette et Cie ; — prix : 10 fr.

Traits (petits) *de haute extravagance chez d'illustres écrivains au* XIXe *siècle*, par M. Théophile D'ANTIMORE, auteur des *petits Portraits*. — 1 vol. in-18 de 112 pages, chez J.-L. Paulmier ; — prix : 80 c.

Vie (la grande) *de Jésus-Christ*, par LUDOLPHE LE CHARTREUX ; *traduction nouvelle et complète*, par dom Marie-Prosper AUGUSTIN. — Tome III, VIE PUBLIQUE, II, — grand in-8° de 499 pages, chez C. Dillet ; — prix : 6 fr.

Voir, p. 481 de notre t. XXXI, le compte rendu du 1er volume de cet ouvrage.

Vie *de la bienheureuse Marguerite-Marie Alacoque, suivie du procès de béatification, avec une dissertation historique et théologique sur la dévotion au sacré cœur, et un aperçu des principales causes de canonisation et de béatification actuellement introduites ou en instance en cour de Rome*, par M. l'abbé MARILLIER, directeur de la *Semaine religieuse du diocèse de Nevers*. — 1 vol. in-12 de VIII-280 pages, chez Putois-Cretté ; — prix : 1 fr. 50 ; avec portrait de la sainte, 2 fr.

Bibliothèque Saint-Germain.

Vie *de la Mère Jeanne de Matel (Forésienne), fondatrice de l'ordre du Verbe incarné, précédée d'une lettre de Mgr* L'ÉVÊQUE DE LIMOGES *au prince Augustin Galitzin*. — 1 vol. in-12 de XII-392 pages, chez C. Douniol ; — prix : 3 fr. 50.

Vie *du P. Gautier, de la Compagnie de Jésus*, par le P. J. NOURY, de la même Compagnie. — 1 vol. in-12 de IV-152 pages, chez C. Douniol ; — prix : 1 fr. 25 c.

Vie (la) *sanctifiée, recueil de prières et méditations entièrement tirées de l'Ecriture sainte et des Pères de l'Eglise, suivies des épîtres, évangiles, hymnes et proses pour tous les dimanches et les principales fêtes de l'année, et des vêpres, complies et salut du saint sacrement*. — — 1 vol. in-18 de XII-508 pages, chez C. Douniol ; — prix : 2 fr.

J. DUPLESSY.

TABLES.

I

TABLE DES ARTICLES RELATIFS A LA *Bibliographie Catholique*, A L'ŒUVRE DES BONS LIVRES ET A DES SUJETS GÉNÉRAUX.

II

TABLE ALPHABÉTIQUE DES OUVRAGES EXAMINÉS.

On conçoit sans peine que le classement des livres tel que nous le donnons dans la Table suivante ne saurait être absolu, c'est-à-dire qu'un ouvrage peut souvent convenir à plusieurs classes de lecteurs. Par la classification que nous employons, nous voulons surtout caractériser les ouvrages, et nous croyons qu'il serait difficile d'en donner une plus rigoureuse; mais on conçoit, par exemple, qu'un livre de piété ou d'instruction religieuse conviendra à beaucoup de lecteurs à la fois.

Explication des signes employés dans cette Table, et qui précèdent les titres des ouvrages.

N° 1. *Indique* les ouvrages qui conviennent aux ENFANTS.
2. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'une INSTRUCTION ORDINAIRE, telles que les artisans et les habitants des campagnes.
3. — les ouvrages qui conviennent aux JEUNES GENS et aux JEUNES PERSONNES. — Le titre de l'ouvrage indique souvent qu'un livre convient plus particulièrement à un jeune homme ou à une jeune personne.
4. — les ouvrages qui conviennent aux personnes d'un AGE MUR, aux PÈRES et aux MÈRES de famille, à *ceux qui* sont chargés de l'éducation des autres.
5. — — aux PERSONNES INSTRUITES, qui aiment les lectures graves et solides.
6. — les ouvrages de CONTROVERSE, de DISCUSSION RELIGIEUSE ou PHILOSOPHIQUE.
*. — les ouvrages d'INSTRUCTION RELIGIEUSE, ASCÉTIQUES et de PIÉTÉ.
†. — les ouvrages qui conviennent particulièrement aux ECCLÉSIASTIQUES.
A. — les ouvrages qui conviennent à TOUS LES LECTEURS.
Y. — les livres absolument MAUVAIS.
M. — les ouvrages MÉDIOCRES, même dans leur spécialité.
R. *Placée toujours après un chiffre,* cette lettre, qui n'est qu'un signe de prudence, indique que, pour la classe de lecteurs spécifiée par le chiffre ou par les chiffres précédents, l'ouvrage en question, quoique bon ou indifférent en lui-même, ne peut cependant, à raison de quelques passages, être conseillé ou permis qu'avec *réserve*.
Y. *Placée après un chiffre*, cette lettre indique un livre *dangereux* pour le plus grand nombre de lecteurs de la *classe spécifiée*, et qui ne peut être *lu que par quelques-uns*, et pour des *raisons exceptionnelles*.

NOTA. Un petit trait [—] placé entre deux chiffres indique que l'ouvrage classé par ces chiffres convient aussi à toutes les classes intermédiaires; ainsi 1—6 veut dire que l'ouvrage convient aux lecteurs des classes 1 à 6, soit 1, 2, 3, 4, 5 et 6.

A.

B.

C.

D.

E.

L.

M.

N.

O.

S.

III

TABLE ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

ERRATA.

Page 83, *ligne* 26, celles, *lisez* celle.
Page 166, *ligne* 1re, Adolphe, *lisez* Rodolphe.
Page 201, *ligne* 9, écrites, *lisez* écrite.
Page 285, *ligne* 11, chacun, *lisez* chacune.
Page 337, *ligne* 19, diverses, *lisez* divines.